

**Nasri
annonce
un nouveau
programme
de 45000
logements
et 130.000
aides d'auto-
construction**

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 08 Novembre 2020 / N° 991

Prix : 20 DA

Finances islamiques

**Le CPA
commercialise
5 produits
au niveau
de sa nouvelle
agence "125"
de Kouba**

MONDE

président des états unis

Biden remporte la présidence, mettant fin à quatre années tumultueuses sous Trump

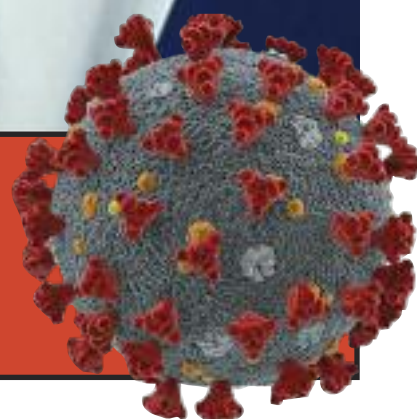
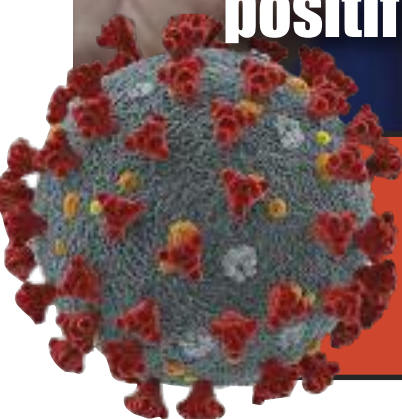
Samedi, 07 Novembre 2020

Référendum constitutionnel :

**Le projet de loi relatif à la prévention
contre le kidnapping, "exhaustif et
positif" pour lutter contre ce
phénomène**

Coronavirus:

**631 nouveaux cas, 266 guérisons et 13 décès
ces dernières 24 heures en Algérie**



MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES MESURES

Le plan de relance économique basé sur "l'égalité des chances pour tous",

Lors de la dernière réunion du gouvernement, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a notamment rappelé aux membres de l'exécutif la nécessité de respecter le calendrier de mise en œuvre des mesures du plan de relance économique pour la fin de l'année 2020. Il a insisté plus particulièrement sur l'importance à accorder aux mesures qui ont un effet de levier sur l'efficacité des politiques publiques, telles que la numérisation des activités financières, la simplification des procédures pour la création d'entreprises et l'investissement ainsi que la rationalisation de l'utilisation des ressources. Les modalités de mise en œuvre des mesures de ce plan de relance se déclinent en trois phases selon un calendrier modulé visant à prendre des mesures urgentes à cet effet. Il convient de rappeler que le plan de relance économique avait fait l'objet d'une large concertation lors d'une rencontre ayant regroupé les membres du gouvernement, les partenaires économiques et sociaux, et qui a été marquée par la forte participation de l'expertise nationale. Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre ont fait l'objet d'une consolidation, en tenant compte des directives du Président de la République, émises lors de cette rencontre et des différentes réunions du Conseil des ministres, et constituent ainsi le plan d'action du gouvernement pour la relance économique fixant les urgences et les échéances. Dans ce cadre, le Premier ministre avait chargé les membres du gouvernement de mettre en place au niveau de leurs départements ministériels respectifs un dispositif de suivi permanent et rigoureux de ce plan de relance. Il demeure entendu que le gouvernement veillera d'une manière permanente au suivi de l'état d'avancement de ce plan de relance, ainsi que de son évaluation en réunions du gouvernement et en Conseils interministériels, et rendra compte au Président de la République, d'une manière périodique en Conseil des ministres, de son exécution. À ce propos, le Premier ministre a chargé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, de mettre en œuvre un plan de communication à l'effet de rendre compte à l'opinion publique du niveau de réalisation des actions inscrites à l'indicatif de chaque département ministériel. M. Djerad avait affirmé que la consécration du nouveau Plan de relance économique permettra de venir à bout des situations d'"impasse" qui perdurent, relevant que ce plan devra préserver le caractère social de l'Etat. Il avait assuré que les délais de mise en œuvre du nouveau Plan seront fixés selon les priorités, les coûts nécessaires, les incidences, les acquis, les risques et les difficultés liées à sa mise en œuvre et ce à travers la prise de mesures urgentes à des effets immédiates. Ces décisions seront exécutées de manière urgente et sans plus tarder avant la fin de l'année en cours, a-t-il expliqué, ajoutant que lesdites décisions devront venir à bout des situations d'impasse qui perdurent. Il a relevé, dans ce sens, l'existence de mesures à court terme, avant fin 2021, visant à se préparer au changement structurel de l'environnement socioéconomique afin de réaliser l'efficacité et la compétence socioéconomique. Ces réformes doivent inclure des mécanismes anticipatifs efficaces en vue de la prise en charge des effets secondaires potentiels devant résulter de ces mesures, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il insisté. Les réformes et les stratégies de développement à moyen terme (avant fin 2024) portent sur la mise en œuvre et le parachèvement des opérations de transition nécessaire. M. Djerad a affirmé que le plan en question devra préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat des citoyens notamment les catégories les



plus vulnérables.

Révision de la règle 49/51 et l'annulation du Droit de préemption remplacé par la dérogation préalable du gouvernement.

Rappelant que le Président Tebboune avait tracé les contours du Plan de relance économique et défini son cadre basé sur "l'égalité des chances pour tous", le Premier ministre a souligné que ledit plan est axé sur "le renforcement de la primauté de la loi, l'égalité des chances, la participation dans l'élaboration des politiques, la réalisation de la viabilité financière, le renforcement des entreprises et l'augmentation du niveau de l'enseignement". Le nouveau Plan s'articule autour du renforcement du rôle du secteur privé et de la société civile pour contribuer au processus de développement, sur la base de l'engagement vis-à-vis des valeurs du travail et de dévouement. Le plan est basé également sur la substitution des produits fabriqués localement à ceux industrialisés, afin de mettre un terme à l'épuisement des réserves de change, le développement du tissu des entreprises nationales en accordant un intérêt particulier aux PME, notamment les micro-entreprises et les start-up et la valorisation des capacités humaines créatives et innovatrices y compris celles résidant à l'étranger. Le Plan prévoit, également, la révision de la règle 49/51 et l'annulation du Droit de préemption en le remplaçant par la dérogation préalable du gouvernement. Le Premier ministre a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'opération de la transition énergétique et environnementale, en œuvrant à la promotion de l'industrie de transformation des produits énergétiques. Au volet fiscal, le gouvernement a mis la lumière sur les différentes réformes à réaliser, à l'instar de la réhabilitation du service public, l'élargissement de la base fiscale, la mobilisation des ressources et la numérisation de l'administration fiscale, ce qui permettra de lutter efficacement contre la fraude fiscale, ajout le Premier ministre. Dans le même cadre, il indiqué que la question du foncier industriel qui constitue l'une des plus importantes entraves auxquelles font face les investisseurs, sera résolue dans l'objectif de rationaliser le déploiement régional du développement in-

dustriel et l'exploitation du foncier économique. Par ailleurs, un intérêt particulier devra toujours être accordé au développement agricole et rural et aux industries alimentaires, outre à la valorisation des ressources halieutiques dans le souci de garantir la sécurité alimentaire. Il s'agit également de développer une véritable industrie pharmaceutique afin de garantir la couverture des besoins des citoyens en matière de médicaments efficaces de qualité. Le Premier ministre a fait savoir qu'il sera procédé, en outre, à la promotion et au renforcement des activités économiques à forte valeur technologique basées sur le savoir, au soutien aux petites entreprises, l'encouragement des start-up dirigées par les jeunes diplômés et la promotion du rôle du secteur du BTP, au vu de son rôle prépondérant dans le renforcement du développement économique et la résorption du chômage. M. Djerad a réitéré l'engagement du gouvernement à œuvrer à l'amélioration du climat d'affaires et ce à travers la facilitation des procédures relatives à la création d'entreprises, l'accès au foncier, aux crédits et aux services publics de qualité et la réforme et la modernisation du système bancaire constituant une pierre angulaire de

la réussite de toute réforme économique, outre la modernisation de l'administration et la lutte contre la bureaucratie. Parmi les autres objectifs du plan de relance, le Premier ministre a fait état de l'examen des règles de défense commerciale à travers la révision des accords économiques et commerciaux "préjudiciables au pays" et la réorientation de l'appareil diplomatique au service des intérêts économiques et de développement vitaux du pays devant renforcer la création d'une agence de coopération et de développement à même d'améliorer les conditions d'accès des opérateurs algériens aux marchés internationaux, notamment africains, outre l'attraction des investissements étrangers et la promotion du marché algérien. M. Djerad a affirmé que les recommandations précieuses issues de la conférence nationale sur le plan de relance économique devront être introduites à ce plan car étant "un document référentiel" pour les prochaines années et devant tracer les contours d'un changement profond du mode économique nationale exigeant une forte mobilisation de tout un chacun et à tous les niveaux afin de booster la cadence des réformes économiques.

T. Benslimane

Le premier ministre réagit aux feux de forêt :

« NOUS NE TOLÉRERONS PAS LES ENNEMIS DE LA VIE ET CEUX QUI TRAQUENT LA PATRIE » .

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé hier qu'"il n'y aura aucune tolérance vis-à-vis des ennemis de la vie et des détracteurs du pays", si jamais les enquêtes révèlent que les feux de forêts déclenchés à travers plusieurs régions du pays lors des dernières 24 heures sont des actes "prémédités". Dans un message publié sur sa page Facebook, le Premier ministre a écrit "ensemble, la main dans la main, nous recouvrerons les forêts... Aucune tolérance vis-à-vis des ennemis de la vie... Les forêts sont un capital économique et environnemental pour tous les Algériens que nous ne sommes pas prêts à céder". "Si les enquêtes révèlent qu'il s'agit d'actes délibérés et prémédités, on ne sera pas tolérant vis-à-vis des ennemis de la vie et des détracteurs du pays", a averti M. Djerad, assurant "nous ferons face aux feux de forêts d'origine naturelle par les campagnes de reboisement et chaque arbre perdu sera remplacé". Le Premier ministre a rendu hommage aux éléments de la Protection civile et gardes-forestiers, soulignant qu'ils méritent "toute notre reconnaissance et considération pour leur courage, dévouement et mobilisation au service du pays et du citoyen".

M.H

Feux de forêts à Tipasa

L'hypothèse d'un acte criminel n'est pas écartée



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé hier, des hauteurs des monts Gouraya à l'ouest de la wilaya de Tipasa que l'hypothèse d'un acte criminel n'était pas écartée concernant les incendies déclarés vendredi dans les forêts de la région faisant deux morts. Dans une déclaration à la presse après s'être enquis de la situation sur place, le Premier ministre a fait part de "sa décision de faire en personne le constat" de la situation dans la wilaya, annonçant l'ouverture "d'une enquête minutieuse" pour déterminer les circonstances de ces incendies, ayant provoqué une asphyxie chez plusieurs citoyens, en plus des dégâts matériels importants occasionnés. M. Djerad est revenu également sur "l'indemnisation des agriculteurs sinistrés" par ces incendies, appelant les citoyens "à se mobiliser dans des campagnes de sensibilisation pour faire face à toute tentative de porter atteinte à leurs biens". Le Premier ministre a souligné, en outre, que les incendies qui atteignent désormais le tissu urbain et les zones habitées "sont un phénomène nouveau et représentent un danger pour la vie des individus", exprimant sa profonde affliction

suite au décès de deux individus, et sa solidarité avec leurs familles. M. Djerad s'est rendu par la suite aux domiciles des deux victimes de ces feux de forêts pour présenter les condoléances du Gouvernement aux membres des deux familles, et s'est engagé "à infliger les sanctions les plus sévères aux criminels, s'il s'avère que ces feux sont des actes criminels visant à porter atteinte au pays et aux citoyens". Le Gouvernement est "omniprésent" et "assumera toutes ses responsabilités pour faire face à ces crimes", a-t-il souligné. Dans un post publié sur sa page Facebook, Abdelaziz Djerad avait insisté qu'"il n'y aura aucune tolérance vis-à-vis des ennemis de la vie et des détracteurs du pays", si jamais les enquêtes révèlent que les feux de forêts déclenchés à travers plusieurs régions du pays lors des dernières 24 heures sont des actes "prémédités". "Ensemble, la main dans la main, nous recouvrerons les forêts... Aucune tolérance vis-à-vis des ennemis de la vie... Les forêts sont un capital économique et environnemental pour tous les Algériens que nous ne sommes pas prêts à céder", a écrit le Premier ministre dans son message. "Si les enquêtes révèlent

qu'il s'agit d'actes délibérés et prémédités, on ne sera pas tolérant vis-à-vis des ennemis de la vie et des détracteurs du pays", avait averti M. Djerad, assurant "nous ferons face aux feux de forêts d'origine naturelle par les campagnes de reboisement et chaque arbre perdu sera remplacé". Deux personnes encerclées vendredi soir à Gouraya (Tipasa) par les flammes d'un incendie qui s'est déclaré dans un poulailler ont trouvé la mort, ainsi que plusieurs victimes asphyxiées par la fumée de grands incendies qui se sont propagés à des régions peuplées. Plusieurs équipes continuent samedi à lutter contre les incendies dans des conditions "difficiles". Les éléments de la protection civile avaient évacué les citoyens pour les protéger. Les services de la Sonelgaz avaient procédé, à titre préventif, à la coupure de l'électricité et du gaz dans les quartiers à risque. Les incendies avaient atteint, sous l'effet des rafales de vent, cinq douars à savoir, Imelhaine, Nihaya, Saadoune, Iachouren, Izeghran et Oued Esseb, induisant l'impérative évacuation des citoyens par les autorités locales.

H.M

Pour éviter une «catastrophe sanitaire» :

Les praticiens réclament plus de moyens

La courbe des contaminations qui est ascendante inquiète les professionnels de la santé et les autorités. Tout le monde s'accorde à dire la situation est critique voire grave avec la rapide propagation du virus. Toutes les unités de prise en charge sont submergées et tous les lits de réanimation sont complets. Pour faire face à la situation, les autorités ont décidé de passer à l'action en mettant surtout l'accent sur l'application rigoureuse des mesures réglementaires et la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires, selon un communiqué des services du Premier ministre. Le Pr Mohamed Belhocine, président de la cellule de suivi des enquêtes épidémiologiques, ne cache pas sa crainte. «Beaucoup de malades ne consultent pas et ne sont pas comptabilisés dans le bilan communiqué par le ministère de la santé. Cela veut dire que la situation épidémiologique est encore plus sérieuse», affirme-t-il. S'exprimant sur les mesures prises par le

gouvernement, le professeur souligne que la réussite dépend de l'implication de tous. «Il y a la part de responsabilité de l'autorité publique mais le gouvernement ne peut pas faire face seul. C'est la main dans la main que nous nous en sortons», assène-t-il. Pour le Dr Elias Akhamouk, membre du comité scientifique du suivi de la pandémie du coronavirus et chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Tamanrasset, «les mesures viennent à temps mais les autorités doivent appliquer celles-ci». «Les services de sécurité notamment doivent être plus fermes», s'exclame-t-il. Interrogé sur l'éventuel retour au confinement, il juge cette éventualité peu probable. «Si les cas continuent d'augmenter, il faut alors opter pour un confinement limité dans le temps et l'espace. Il doit concerner les zones les plus touchées», recommande-t-il. Il n'a pas manqué de mettre en avant l'urgence de mobiliser plus de moyens surtout des respirateurs et autres moyens d'oxygénation,

les tenues de protection et d'ouvrir des laboratoires de diagnostic pour prendre en charge de manière équitable tous les malades. Pour lui, une chose est sûre. «Si on continue d'ignorer les mesures barrières on va droit vers une catastrophe sanitaire». Le Dr Lyes Merabet, président du syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), lance un appel à la plus haute autorité du pays qui doit, dit-il, «doter le personnel soignant de plus de moyens de protection». «Il est impossible de continuer à travailler dans ces conditions. Avoir ces moyens est urgent comme il faut aussi mobiliser plus de moyens de diagnostic et augmenter le nombre de lits». Le Pr Salim Nafti, spécialiste en pneumo-phtisiologie au CHU Mustapha-Bacha d'Alger, estime que les moyens de nos structures de santé ne sont pas adaptés pour faire face à une vague importante. «Pour ne pas aggraver la situation, il faut également sanctionner ceux qui font fi des mesures de prévention», s'empare-t-il.

Feux de Forêt

« La plupart des foyers circonscrits »

affirme Hemdani

Tous les feux de forêt qui se sont déclarés vendredi dans plusieurs wilayas ont été circonscrits, à l'exception d'un seul à Chlef, a affirmé samedi à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani. La priorité est accordée, actuellement, à la maîtrise totale des incendies et à la prise en charge des besoins des citoyens touchés avant que les autorités concernées n'enquêtent pour déterminer les causes de ces incendies, a déclaré le ministre à la presse à l'issue d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cependant, le ministre a expliqué qu'indépendamment de l'existence d'éventuelles causes dont l'homme serait à l'origine, le couvert forestier a souffert ces derniers jours du phénomène du "sirocco" (vent saharien violent, très sec et très chaud). Plusieurs feux de forêt s'étaient déclarés vendredi simultanément dans plusieurs wilayas de l'ouest et du centre du pays, ayant fait quatre morts dont deux victimes dans la wilaya de Tipasa et deux enfants à Chlef, selon le bilan provisoire des services de la Protection civile. Ces feux de forêt sont survenus en dehors de la période de la campagne nationale de lutte contre les feux de forêt, qui s'étend de juin à fin octobre de chaque année. Dans un bilan présenté par le ministre lors de l'audience, 41.648 hectares ont été ravagés par les feux, dont 15.346 hectares forestiers, répartis sur 3.141 foyers, entre début juin et 21 octobre. Les personnes touchées par ces incendies ont été prises en charge, grâce à des affectations d'une valeur de près de 600 millions Da provenant des fonds du secteur au profit de 26 wilayas, a-t-il détaillé.

La fédération nationale des travailleurs de forêts exprime sa "vive" inquiétude

Le secrétariat exécutif de la Fédération nationale des travailleurs des forêts, de l'environnement et de la nature, a fait part hier de sa "vive" inquiétude vis-à-vis des feux de forêt ayant touché plusieurs wilaya, appelant les pouvoirs publics et tous les acteurs à "la nécessité d'accorder une attention toute particulière au présent et au devenir du patrimoine forestier". La Fédération qui estime dans son communiqué que ces incendies sont "une seconde vague d'une campagne synchronisée de feux de forêts", a déploré vivement "la perte de vies humaines, l'enregistrement d'un nombre de blessés et l'état de psychose et de peur généré parmi les citoyens". À ce titre, la Fédération a salué le rôle de la Protection civile et des citoyens consistant à limiter les impacts de ces incendies, affirmant que "le bilan aurait pu être désastreux, si ce n'est la bravoure des forestiers, des éléments de la Protection civile et des bénévoles qui ont risqué leur propre vie et ont fait face aux flammes, en déiant les dangers qui les guettaient, en dépit de la tâche ardue et des conditions de travail difficiles". Pour lutter contre ce phénomène, la Fédération nationale a appelé les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs, à la nécessité d'accorder un intérêt tout particulier au présent et au devenir du patrimoine forestier, mettant l'accent sur l'impératif d'œuvrer à la préservation de la sécurité de la population riveraine, se ses biens et de sa source de revenus, ainsi qu'à la prise en charge "urgente" du secteur des forêts.

Synthese M.H / Ag

Rougeole et polio : L'ONU a besoin de 655 millions de dollars pour éviter de nouvelles épidémies

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont appelé vendredi à agir d'urgence pour éviter de grandes épidémies de rougeole et de polio. Les agences onusiennes estiment que 655 millions de dollars (400 millions de dollars pour la polio et 255 millions de dollars pour la rougeole) sont nécessaires pour combler les lacunes dangereuses en matière d'immunité dans les pays non éligibles au programme de l'Alliance Gavi pour les vaccins et cibler les groupes d'âge vulnérables. Alors que la pandémie de Covid-19 perturbe les campagnes de vaccination, une action urgente est nécessaire pour éviter des épidémies majeures de rougeole et de polio et protéger les enfants les plus vulnérables de ces maladies mortelles et débilitantes. L'UNICEF et l'OMS estiment que cet appel est d'autant plus urgent car l'absence ou le manque de vaccination dans le monde entier expose des millions d'enfants à un risque accru de maladies infantiles qui sont pourtant évitables. "La Covid-19 a eu un effet dévastateur sur les services de santé et en particulier les campagnes de vaccination, dans le monde entier", a rappelé le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. "Mais contrairement au coronavirus, nous disposons des outils et des connaissances nécessaires pour stopper des maladies telles que la polio et la rougeole", a-t-il rappelé. Face à ces maladies évitables, l'OMS et l'UNICEF ont besoin de ressources et d'engagements financiers nécessaires pour mettre ces outils et ces connaissances en pratique. "Si nous faisons cela, des vies d'enfants seront sauvées", a insisté le Dr Tedros. L'UNICEF insiste, de son côté, sur le fait que le monde ne peut pas se permettre de voir la lutte contre le nouveau coronavirus mortel "faire perdre du terrain" dans le combat contre d'autres maladies. "Il est essentiel de s'attaquer à la pandémie mondiale de Covid-19. Cependant, d'autres



maladies mortelles menacent également la vie de millions d'enfants dans certaines des régions les plus pauvres du monde", a affirmé Henrietta Fore, la Directrice exécutive de l'UNICEF. Le monde a connu ces dernières années une résurgence de la rougeole, avec des épidémies en cours dans toutes les régions de la planète. Les lacunes en matière de couverture vaccinale ont été davantage aggravées cette année par le nouveau coronavirus. L'année dernière, la rougeole a atteint le plus grand nombre de nouvelles infections depuis plus de deux décennies. Les données annuelles sur la mortalité due à la rougeole pour 2019, qui seront publiées la semaine prochaine, montreront que "les épidémies persistantes continuent de faire des ravages dans de nombreux pays du monde". Dans le même temps, l'UNICEF et l'OMS s'attendent à une hausse de la transmission du poliovirus au Pakistan et en Afghanistan

et dans de nombreuses régions sous-immunisées d'Afrique. "Si la polio n'est pas éradiquée maintenant, la maladie connaîtra une résurgence mondiale, ce qui entraînera jusqu'à 200.000 nouveaux cas par an dans les 10 ans à venir", ont mis en garde les deux agences onusiennes. Face à la résurgence des deux maladies, l'UNICEF et l'OMS rappellent que de nouveaux outils devraient être déployés au cours des prochains mois. Il s'agit notamment d'un nouveau vaccin oral contre la polio de nouvelle génération et d'un plan d'intervention stratégique pour prévenir, détecter et réagir rapidement et efficacement aux épidémies de rougeole. Ces dispositifs pourraient

aider "à faire face à ces menaces croissantes de manière plus efficace et plus durable, et finalement sauver des vies", soulignent les deux agences onusiennes.

Prises en tenailles entre la Covid-19 et la précarité :

Les associations caritatives de plus en plus sollicitées

A Alger comme dans d'autres wilayas du pays, les associations humanitaires et caritatives sont bousculées par la crise sanitaire. Elles doivent gérer les distributions, le respect des gestes barrières, l'effectif réduit, l'approvisionnement en denrées et l'afflux des bénéficiaires, en forte hausse depuis l'instauration du confinement et l'arrêt de certaines activités commerciales. En manque de bénévoles et parfois de produits et de denrées, les associations caritatives redoutent le pire. Selon Abdellah Cherifi, chef de bureau de l'association Kafil El Yatim à Réghaïa, la situation est alarmante. «Nous nous apprêtons à passer un hiver difficile. Ce que nous avons en stock ne suffira pas», dit-il, attristé. Le responsable dépeint une situation préoccupante. Selon lui, il y aura beaucoup plus de bénéficiaires que de coutume, tandis que les dons ne suivent pas. «Nous avons pour habitude de donner de l'argent chaque mois pour des bénéficiaires. La liste s'est désormais rallongée et nous avons opté pour des couffins que nous distribuons tous les 15 jours», a-t-il précisé, ajoutant que cela permettra également aux nécessiteux de ne pas sortir de chez eux pour ne pas être contaminés. Le porte-parole de l'association Sidra, Lamine Zellag, affirme, pour sa part, que tout le programme associatif a été bouleversé par la pandémie. «D'abord la distribution des fournitures scolaires a été reporté. Il s'agit d'une responsabilité envers les enfants», a-t-il assuré. En outre, l'envoi des dons pour les nécessiteux du Grand-Sud, effectué chaque année par l'association, a également été chamboulé. «La pandémie ne nous laisse guère le choix, il faut trouver des moyens sûrs pour faire parvenir nos dons aux nécessiteux à Adrar», a-t-il poursuivi. Selon Zellag, les dons sont disponibles mais il n'est pas question d'envoyer une délégation de bénévoles faire la distribution. «Nous envisageons d'envoyer les dons avec un transporteur qui les remettra à un responsable local qui se chargera de les faire parvenir aux bénéficiaires. Nous pesons le pour et le contre et désirons envoyer les produits d'ici à décembre prochain», a-t-il espéré. Le président de l'Association Jeunesse Plus, Mohamed Amine Seghier, a, quant à lui, indiqué que son organisation a arrêté toute activité de terrain depuis la survenue de la Covid-19. «Nous tenons des réunions virtuelles jusqu'à présent et espérons reprendre ce mois de novembre. Avec le spectre d'un nouveau reconfinement, cela ne sera vraisemblablement pas possible», a-t-il poursuivi. Il confie baser ses activités sur un projet économique-social qui sera lancé en 2021 jusqu'à 2022. «Nous prévoyons des ateliers et des tables rondes lorsque la situation sanitaire sera moins critique. Jusque-là, nous nous contentons de faire de la sensibilisation chacun à son niveau», a-t-il conclu.

Sahara occidental : L'ONU adopte une résolution réaffirmant le droit à l'autodétermination

La Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation a adopté, vendredi à New York, une résolution réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Cette résolution sur le Sahara occidental a été adoptée par la Quatrième commission, à l'issue d'un débat général sur la décolonisation qui a duré plusieurs jours lors de sa soixante-quinzième session, au titre du point 61 de l'ordre du jour concernant la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Le texte a réaffirmé le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes énoncés dans la Charte onusienne et dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale du 14 décembre 1960 contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, renforçant ainsi la position ferme de l'ONU concernant la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation.

La résolution a également réaffirmé la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies à l'égard du peuple du Sahara occidental et a prié le Comité spécial sur la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à examiner la situation dans ce territoire occupé et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session.

La Quatrième Commission a en outre invité le Secrétaire général à lui présenter, à sa soixante-seizième session, un rapport sur l'application de la présente résolution.

Ce texte de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation intervient au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 2548 (2020) du 30 octobre 2020, prorogeant pour une durée d'un an le mandat de la MINURSO, appelant les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, à reprendre les négociations sous les auspices du Secrétaire général, sans conditions préalables et de bonne foi, afin de parvenir à une solution politique



juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

De nombreux pays ont fait des déclarations au cours de la session de la Quatrième Commission dans lesquelles ils ont exprimé leur ferme soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et ont appelé à la mise en œuvre immédiate du mandat de la MINURSO et du Plan de règlement ONU-OUA par le biais de la tenue du référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental.

Ils ont également exhorté les Nations Unies et le Conseil de sécurité en particulier à intensifier leurs efforts pour mettre fin à l'occupation illégale marocaine de certaines parties du Sahara occidental, mettant ainsi fin à la décolonisation de la dernière colonie en Afrique.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Accidents de la circulation 10 MORTS ET 158 BLESSÉS EN 48 HEURES



Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 158 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, selon le bilan des dernières 48 heures établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger, avec deux morts et un blessé suite à une collision entre un véhicule et une motocyclette. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont mené durant la même période, 76 opérations de sensibilisation à travers neuf wilayas (35 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et des règles de la distanciation physique. Les éléments de la Protection civile ont effectué dans la même cadre, 90 opérations de désinfection générale à travers 11 wilayas (38 communes), touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffes-bain à Alger, Mostaganem, Biskra, Sidi Bel Abbes et Tissemsilt.

Opération coup-de-poing 10 INDIVIDUS RECHERCHÉS ARRÊTÉS PAR LES GENDARMES

Une opération coup-de-poing a été lancée mercredi par les éléments du Groupement de la gendarmerie d'Oran et a ciblé toutes les zones relevant de la compétence de ce corps sécuritaire. Cette action, initiée dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a été lancée à partir de 16 heures pour s'achever à 18 heures et a permis aux gendarmes de mettre la main sur 10 individus recherchés par des mandats délivrés par la justice à Arzew et de saisir un important lot de boissons alcoolisées. Trois véhicules touristiques recherchés et 56 comprimés psychotropes ont été saisis à l'issue de cette opération qui a ciblé, selon les gendarmes, les foyers de la criminalité. Notons, par ailleurs, qu'un important dispositif est mis en place par le Groupement de la gendarmerie afin de sécuriser les biens et les personnes. Un numéro vert, le 1055, est mis à la disposition des citoyens.

Libye 17 CORPS DÉCOUVERTS DANS DE NOUVEAUX CHARNIERS

De nouvelles fosses et 17 corps ont été découverts à Tarhouna, ville de l'ouest de la Libye, où de nombreuses dépouilles sont retrouvées depuis le début de l'été, a indiqué l'autorité du Gouvernement d'union national (GNA) chargée des disparus. Cinq nouveaux charniers ont été découverts jeudi et 17 corps ont été exhumés depuis, a déclaré le directeur de l'Autorité générale pour la recherche et l'identification des disparus, Lotfi Tawfiq. Les recherches, menées par les équipes techniques de cet organisme public, étaient toujours en cours samedi après-midi. Le ministre libyen de l'Intérieur, Fathi Bashagha, a fustigé sur Twitter des "actes atroces" qui ne sauraient rester "impunis". Selon lui, l'un des corps retrouvés à Tarhouna hier est celui de l'ancien directeur du Bureau d'information et de suivi, Mabrouk Khalaf. La mission de l'ONU en Libye (Manul) s'était dit "horrible" en juin après la découverte des premiers charniers.

Chlef DEUX ENFANTS MEURENT DANS UN INCENDIE À OUM DROU

Deux enfants en bas âge ont péri vendredi soir dans un incendie qui s'est déclaré dans le domicile parental à Oum Drou (6 km à l'est de Chlef). Deux enfants, âgés de 2 ans et 4 ans, sont morts dans l'incendie qui s'est déclaré aux environs de 19h40 au domicile de leurs parents, au lieu dit "El B'sakra", dans la commune d'Oum Drou. L'incendie aurait été provoqué par un court-circuit dans la chambre où étaient les deux victimes, alors que leurs parents étaient absents. Les corps des deux enfants ont été évacués vers la morgue de l'hôpital de Chlef, et l'incendie a été éteint par les éléments de la protection civile. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes de cet incident.

Feux de forêts à Gouraya/Tipasa Deux morts et de nombreux cas d'asphyxie enregistrés

Deux personnes encerclées jeudi soir à Gouraya (Tipasa) par les flammes d'un incendie qui s'est déclaré dans un poulailler ont trouvé la mort, ainsi que plusieurs victimes asphyxiées par la fumée de grands incendies qui se sont propagés à des régions peuplées. Ces feux qui se sont étendus à des régions peuplées en raison des conditions climatiques marquées par de fortes rafales de vent, ont causé la mort de deux personnes "B M" et "K B" travaillant dans un poulailler dans le douar de M'haba, la région la plus touchée". Les services de la protection civile ont transféré les deux corps calcinés vers l'hôpital de Gouraya qui a accueilli également un nombre important de victimes asphyxiées et "légèrement blessées". De son côté, l'administration de l'hôpital de Gouraya a annoncé dans une publication sur sa page Facebook, l'ouverture de tous ses services pour l'accueil des victimes asphyxiées par la fumée. «Toutes les équipes médicales ont été mobilisées pour la prise en charge des victimes», souligne l'administration ajoutant que "le directeur de la santé s'est rendu sur place pour s'enquérir de la prise en charge des patients". "L'hôpital de Gouraya a sollicité d'autres équipes médicales relevant des hôpitaux voisins dont Cherchell et Damous en vue de prendre en charge les malades». Pour leur part, plusieurs équipes continuent à lutter contre les incendies dans des conditions "difficiles". Les mêmes éléments ont évacué les citoyens pour les protéger. Les services de la Sonelgaz ont procédé, à titre préventif, à la coupure de l'électricité et du gaz



dans les quartiers à risque. Par ailleurs, l'établissement hospitalier de Sidi Ghilas, Gouraya Est, a reçu plusieurs cas d'évanouissement et d'asphyxie. Les incendies ont atteint, sous l'effet des rafales de vent, cinq douars à savoir, Imelhaine, Nihaya, Saadouna, Iachouren, Izeghran et Oued Essebt, induisant l'impérative évacuation des citoyens par les autorités locales. De son côté, la Conservation des forêts a lancé en collaboration avec les services de la protection civile une large opération de mobilisation pour maîtriser et circonscrire les feux pour les empêcher d'atteindre les régions habitées. Outre la colonne mobile des services de forêts, toutes les unités de la protection civile de la wilaya de Tipasa ont été mobilisées avant d'être renforcées par l'unité nationale d'intervention d'Alger et de Blida, précisent les mêmes services. Pour rappel, la wilaya de Tipasa avait enregistré durant l'été 2020 le bilan le plus lourd pendant la dernière décennie, en termes de pertes occasionnées au patrimoine forestier par les feux et incendies qui ont ravagé plus de 2.000 hectares de forêts de pins d'Alep.

Tribunal de Sidi M'Hamed Relaxe pour le général à la retraite Hocine Benhadid

Le tribunal pénal de Sidi M'Hamed a prononcé jeudi la relaxe au profit du général à la retraite Hocine Benhadid ; le parquet avait requis une amende de 100 000 DA. La même juridiction avait requalifié les faits en «délit d'outrage à corps constitué» au lieu «d'atteinte à corps constitué et tentative de démoralisation des troupes». Le procès a été reporté à plusieurs reprises en raison des mesures préventives du coronavirus prises par le ministère de la Justice. Les faits remontent au 12 mai dernier. Hocine Benhadid avait été arrêté par des gendarmes pour «atteinte à l'autorité de l'armée» et placé par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed sous mandat de dépôt. Cependant,

son état de santé s'est dégradé. Les demandes de sa remise en liberté ont été rejetées par la Chambre d'accusation près la Cour d'Alger. Le tribunal de Sidi M'Hamed a ordonné le 2 janvier dernier, sa remise en liberté, alors que le concerné s'était présenté à la barre dans une chaise roulante. Dans une autre affaire, le général à la retraite avait été condamné, le 22 mars 2018, par le tribunal de Sidi M'Hamed à une année de prison avec sursis et 20.000 DA d'amende. Il était poursuivi pour entreprise de démoralisation de l'armée à travers des déclarations faites en septembre 2015. Il avait été placé sous mandat de dépôt le 1er octobre 2015 et libéré en juillet 2016 également pour des raisons de santé.

Lutte contre le commerce des stupéfiants Deux dealers arrêtés et plus de 300 comprimés psychotropes saisis

Suite à l'exploitation des informations, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté d'Oran ont arrêté deux dealers âgés de 28 et 34 ans pour détention et commercialisation de stupéfiants. Les mis en cause ont été appréhendés au niveau du rond-

point El Bahia à bord d'une moto en possession de 304 comprimés de produits psychotropes et d'un montant de plus de 16 millions de centimes provenant de la vente des stupéfiants. Les mis en cause seront présentés au tribunal à l'issue de l'enquête.

Incendies Vingt-et-un feux de forêt enregistrés en 48 heures

Vingt-et-un feux (21) de forêt ont été enregistrés dans plusieurs wilayas au cours des dernières 48 heures faisant deux morts, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Ces incendies ont été enregistrés à Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbes, Chlef, Ain Defla, Tipaza, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bejaia, précisant que deux personnes sont mortes dans l'incendie d'un poulailler à Tipasa, tandis que dix autres personnes ont été

victimes de gêne respiratoire, alors que trois familles composées de quinze personnes ont été évacuées suite à un feu de forêt qui s'est déclaré au niveau de commune de Gouraya, dans la même wilaya. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation des corps de deux enfants âgée respectivement de deux et de quatre ans, décédés dans l'incendie d'une habitation à Chlef, selon le même bilan.

Marché espagnol du gaz naturel L'Algérie reprend le contrôle et dépasse les USA et le Qatar



L'Algérie est revenue en septembre dernier, pour redevenir le premier fournisseur de gaz de l'Espagne après avoir été dépassé durant les trois mois derniers par des fournisseurs d'Amérique du Nord et du Qatar. Cette situation intervient après l'accord de révision des prix entre les deux compagnies pétrolières « Sonatrach » et « Naturgy » il y a quelques semaines. L'accord prévoit une baisse des prix du gaz en échange d'une plus grande flexibilité dans les quantités exportées et d'un allongement du délai du contrat signé entre les deux groupes. L'Autorité espagnole de gestion et de contrôle des stocks énergétiques, "CORES", a indiqué dans un communiqué publié par les médias locaux que « l'Algérie a retrouvé sa position de leader des fournisseurs de gaz à l'Espagne au cours du mois de septembre. » La même source révèle que « les quantités de gaz en provenance d'Algérie

vers le Royaume d'Espagne en septembre 2020 s'élevaient à 100 millions de mètres cubes, ce qui représente 30,6% du total des importations de gaz de l'Espagne au cours du même mois. » Selon les données de l'Autorité espagnole, le Nigéria est celui qui s'est classé deuxième parmi les fournisseurs de gaz de l'Espagne après l'Algérie, puis la Russie, ce qui signifie que les fournisseurs concurrents de l'Algérie au cours des mois précédents n'ont aucun effet dans les trois premières places, à savoir les États-Unis et le Qatar. Selon le même document, les importations de gaz de l'Espagne ont diminué en septembre dernier d'environ 15% pour le gaz naturel (via les pipelines) et de 31,8% pour le GNL. Il utile de souligner que ces évolutions s'inscrivent dans le sillage de la signature par l'Espagne et l'Algérie d'un accord de révision des prix des contrats gaziers en les réduisant par rapport à l'ancien

contrat, en échange d'une plus grande flexibilité dans les quantités exportées et en allongeant également la durée de ce même contrat. Entre autres, on s'attend à ce que les quantités exportées d'Algérie vers l'Espagne augmentent encore dans les semaines à venir, avec l'entrée en vigueur de l'accord signé entre « Sonatrach » et « Naturgy » stipulant la réduction des prix. Les données de l'Autorité espagnole de gestion et de contrôle des stocks énergétiques "CORES" a affirmé il y a quelque temps que « le Qatar a arraché le premier fournisseur de gaz de l'Espagne à l'Algérie pour la première fois de son histoire, ses exportations de ce matériau vers l'Espagne atteignant environ 23,9% des besoins de ce pays. L'Algérie, en revanche, a atteint environ 22% en juillet dernier, durant la discussion sur la révision des prix des contrats de gaz entre « Sonatrach » et « Naturgy ».

M.W. Benchabane

Covid-19

Les commerçants peuvent vendre des masques sans autorisation

Dans le cadre des efforts du gouvernement pour faire face à l'épidémie de la Covid 19, le ministère du Commerce, a indiqué, ce samedi 7 novembre 2020, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, que tous les commerçants des différentes activités commerciales ainsi que les grandes sur-

faces peuvent vendre des masques sans aucune autorisation préalable des services du ministère. Cette nouvelle mesure a pour but de fournir des moyens de protection aux citoyens et de faciliter les opérations d'approvisionnement et d'acquisition, afin de soutenir la demande croissante au niveau des pharmacies. Pour

rappel, le secrétaire général du ministère du commerce, Karim Gueche, avait déclaré, en mai dernier, que la vente des masques destinés au grand public se ferait dans tous les commerces, précisant que seuls des masques chirurgicaux seront vendus au niveau des pharmacies.

Distinction

Pr. Nasreddine Berrached de l'USTO décoré de l'Ordre du Soleil Levant du Gouvernement du Japon

Le professeur Nasreddine Berrached de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) s'est vu décerner l'"Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or" au nom du gouvernement du Japon pour sa contribution à la promotion des échanges scientifiques entre les communautés scientifiques des deux pays, a-t-on appris hier du porte-parole de l'USTO. L'annonce a été faite par l'ambassade du Japon en Algérie qui avait souligné que "suite au décret du 3 novembre, Pr. Nasreddine Berrached s'est vu décerner l'Ordre du "Soleil Levant, Rayons d'Or" en sautoir par le Gouvernement japonais lors de l'octroi automnal de décorations de l'année 2020". "M. Berrached a contribué largement à la promotion des échanges scientifiques et à la compréhension mutuelle entre le Japon et l'Algérie", a-t-on souligné dans un communiqué de

l'ambassade du Japon en Algérie, faisant savoir qu'une cérémonie de remise de cette distinction sera organisée "très prochainement". Diplômé de l'Université de l'USTO en 1978 en tant qu'ingénieur en électronique, Nasreddine Berrached a poursuivi son cursus à l'Université des sciences et de technologie de Lille (France) pour des études approfondies en 1979 et décrocha en 1982 un diplôme de docteur-ingénieur en électronique. En 1992, il obtint son titre de Docteur d'Ingénierie électronique de l'Institut de technologie de Tokyo (Japon), puis en 1994 un doctorat d'Etat en électronique de l'USTO. Actuellement responsable de la cellule éthique et déontologie à l'USTO et directeur du laboratoire de recherche en systèmes intelligents (LARESIS), le Pr. Berrached a occupé le poste de directeur du département électronique de la faculté de génie électrique et celui de vice-recteur de planification à l'USTO. La

coopération algéro-japonaise dans le domaine scientifique est caractérisé à l'USTO, entre autres universités, par le programme "Sahara Solar Breeder" (SSB) dans le cadre du partenariat pour le transfert de technologie. Lancé en 2011, SBB, ou élevage de fermes solaires, a donné lieu à l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure de production électrique à partir du Sahara en vue de son acheminement vers le Nord de pays, via les câbles supraconducteurs. Trois établissements algériens sont partenaires de ce programme, à savoir USTO-MB, université Moulay Tahar de Saïda et l'Unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adrar. La formation constitue un volet majeur de cet axe de coopération. Des stages académiques au Japon sont organisés chaque année au profit de nombreux chercheurs algériens dans le cadre du SBB.

Chute des prix du pétrole

L'Algérie reste de loin la plus affectée

Le marché mondial du pétrole a connu, récemment, la plus grande baisse mensuelle de prix depuis plus d'un semestre. Secouée par l'évolution de la pandémie de la Covid-19 et les nouvelles mesures de confinement, notamment en Europe, l'Algérie reste de loin la plus affectée. Pour l'experte en intelligence économique et en marketing, Mme Sayah Salima « la chute brutale des cours du Brent conjuguée à la récession mondiale, va handicaper durablement l'économie algérienne qui reste trop dépendante des exportations d'hydrocarbures ». Dans ce contexte international, les stratégies économiques nationales risquent, ajoute-elle, « de devenir encore plus incertaines, avec une économie fortement dépendante des fluctuations des recettes d'exportation d'hydrocarbures et présentant une faible diversification de son appareil productif et une faible élasticité de la demande ». Selon elle, « la seconde vague de pandémie affecte lourdement le marché pétrolier qui pourrait conduire à un ralentissement de la croissance et partant, au ralentissement de la demande sur le pétrole ». Des difficultés financières risquent, ainsi, de s'exacerber... « Les scénarios pessimistes sur le plan du pétrole s'amorcellent », renchérit-elle, alors que les recettes pétrolières algériennes ont déjà enregistré des pertes de 10 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année en cours à cause de la crise sanitaire. Elle entrevoit « un assèchement rapide des réserves de change; une aggravation du déficit budgétaire et de la balance des paiements, une forte dévaluation du dinar, une poussée inflationniste, le chômage, sont autant de conséquences néfastes qui peuvent nuire à notre économie ». Rappelant que l'Algérie a été « sanctionnée » depuis 2019, en raison notamment de la guerre des prix du pétrole, l'expert en économie, Farid Benyahia indique que la production exportée reste moins importante en comparaison avec la Libye, l'Irak, ou encore les pays du Golf, qui investissent beaucoup dans la réalisation de forage. Cette situation regrettable est d'autant plus liée à la saignée en matière de compétences, que subit Sonatrach. L'entreprise nationale a été « cassée » « dévitalisée » de ses ingénieurs, charmés par les offres des multinationales.

DGI

Lancement du système d'information "Jibaya'tic" dans divers centres d'impôts

La Direction générale des Impôts (DGI) a annoncé hier le lancement du système d'information "Jibaya'tic" dans divers centres d'impôts, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration fiscale. "Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration fiscale, dans son volet numérisation, la DGI informe l'ensemble des contribuables relevant du Centre Des Impôts (CDI) d'Alger-Centre et du Centre de Proximité des Impôts (CPI) d'Ain Bessam (wilaya de Bouira) du lancement du système d'information Jibaya'tic au niveau de ces structures", a précisé l'Administration fiscale dans un communiqué publié sur son site web. Par conséquent, la DGI a demandé aux contribuables concernés de prendre attache avec les structures sus-citées, à l'effet d'être informés sur les modalités d'accomplissement de leurs obligations fiscales dans le cadre de ce système.

AGRICULTURE : LA SUPERFICIE IRRIGUÉE PASSE À 1,4 MILLION D'HECTARES



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé hier à Alger que la superficie des terres agricoles irriguées est passée à 1,43 million d'hectares jusqu'à septembre dernier. Lors d'une séance d'audition par la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre du débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2021, M. Hemdani a souligné que la superficie globale de terres irriguées, estimée à 650.000 hectares en 2010, a enregistré une hausse de 780.000 hectares durant cette dernière décennie. Le ministre a précisé que la superficie globale des terres irriguées utilisant des systèmes d'irrigation économes en eau était estimée à 898.000 hectares à la fin septembre dernier, contre 75.000 seulement en 2000. Concernant le foncier agricole, le bilan présenté par M. Hemdani fait état de 184.000 actes de concession délivrés pour un total de 202.000 bénéficiaires de l'opération de transfert du droit d'exploitation, en usufruit, des terres relevant du domaine public de l'Etat au droit de concession, soit une superficie de 2.137.000 hectares sur un total de 2.253.702 hectares concernés par l'opération. Dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles par concession, une

superficie globale de 950.000 hectares a été octroyée en faveur de 23.000 exploitants, précise la même source, faisant état de 580.000 hectares confiés à 15.000 exploitants, dont 2800 ont entamé concrètement l'opération de mise en valeur sur une superficie de 150.000 hectares. Concernant les procédures d'accession à la propriété foncière, 1,17 million d'hectares ont été attribués en faveur de 145.000 bénéficiaires, dont 24 000 ayant obtenus les actes de propriété foncière pour une superficie de 190.000 hectares depuis la promulgation de la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole de 1983 (APFA). Selon les chiffres avancés par le ministre de l'Agriculture, 600.000 hectares de terres agricoles non exploitées ont été récupérées.

Près de 11,5 millions d'arbres plantés depuis 2019

D'autres parts, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a également annoncé que près de 11,5 millions d'arbres ont été plantés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme

national de reboisement (PNR) "Un arbre pour chaque citoyen", lancé en 2019. Ce bilan représente un taux d'avancement de près de 27 % de l'objectif total de la campagne, en l'occurrence 43 millions d'arbustes, selon les chiffres présentés par M. Hemdani lors d'une séance d'audition par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui s'inscrit dans le cadre du débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021). En matière de mise en valeur des terres forestières, des autorisations d'exploitation des périmètres forestiers ont été octroyées en vertu d'arrêtés ministériels émis entre 2010 et 2020 dans 31 wilayas pour une superficie totale de 12.716 hectares, a fait savoir le ministre ajoutant que la superficie effective mise en valeur est estimée à 8.824 hectares, tandis que le nombre de bénéficiaires s'élève à 3.645. Quant aux forêts récréatives, le bilan présenté fait ressortir pour la période 2017-2019 que le secteur a identifié 259 sites répartis sur 39 wilayas. Le nombre d'arrêtés effectifs émis à cet effet s'élève à 141, à l'issue desquels 74 forêts récréatives ont été cédées, dont 69 ont été octroyées par décisions des walis de 29 wilayas, a conclu le ministre.

Moussa O / Ag

Prix des marchandises : BAISSÉ À L'EXPORTATION, HAUSSE À L'IMPORTATION AU 1ER SEMESTRE 2020

Les prix à l'exportation des marchandises en monnaie locale (dinar), hydrocarbures compris, ont enregistré une baisse de 28,7%, durant le 1er semestre 2020 par rapport à la même période de 2019, tandis que les prix à l'importation affichaient une augmentation 2,1%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). La baisse de l'indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) s'explique par les baisses de 30,4% des prix des hydrocarbures et des prix des exportations des produits hors hydrocarbures (PHH) de 1,6% durant la même période, selon les explications de l'Office. La baisse des prix à l'exportation des marchandises, dominées par les hydrocarbures, "est intégralement expliquée par la chute des cours internationaux des hydrocarbures", selon les données d'une publication de l'ONS sur les indices de valeurs unitaires (IVU) du commerce extérieur de marchandises au 1er semestre 2020. Ces baisses de prix à l'exportation, particulièrement, celle des hydrocarbures (-30,4%), qualifiées par l'Office de "remarquable", associées aux baisses en volume ont eu "un impact négatif sur nos recettes globales d'exportations, qui ont reculé de 35,9%" durant les six premiers mois de cette année par rapport à la même période en 2019, a relevé l'ONS. Durant les six premiers mois, le volume des exportations algériennes a baissé de 35,9% pour totaliser 1.365,0 milliards de DA contre 2.129,8 milliards de DA à la même période de l'année précédente, a détaillé la même source. Quant à l'évolution haussière de l'indice des prix à l'importation, durant les six premiers mois 2020, elle a été tirée par six groupes de produits sur neuf que contient la structure des importations. La hausse la plus remarquable a concerné les huiles grasses et cires d'origine animale ou végétale avec (+13,9%), les produits alimentaires et animaux vivants (+7,9%), les machines et matériels de transport (+7,1%) et les boissons et tabacs (+6,6%). D'autres groupes de produits leurs prix à l'importation ont, également, connu des hausses, il s'agit des articles manufacturés (+4,8%), ainsi que les articles manufacturés divers avec +2%. Par ailleurs, des groupes de produits ont connu des baisses de leurs prix à l'importation. Cette baisse a concerné les groupes de produits des combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (13,8%), des produits chimiques et produits connexes (-8,8%) et enfin des matières brutes non comestibles, sauf carburants avec (-7,3%). Les importations ont atteint 2.128,4 milliards de DA durant les six premiers mois de l'année en cours, contre 2.660,0 milliards de DA à la même période en 2019, enregistrant une baisse en valeur de 20%, selon l'ONS. Ces évolutions ont conduit à un "creusement" du déficit commercial qui est passé de (-530,2 milliards de DA) au 1er semestre 2019 à (-763,4 milliards de DA) à la même période de l'année en cours. Ces résultats du commerce extérieur ont fait, également, baisser le taux de couverture des importations par les exportations de 80,1% à 64,1% durant la même période de comparaison. Durant 2019, les prix à l'exportation des marchandises ont reculé de 7,3%, alors que les prix à l'importation ont affiché une légère hausse de 0,9%.

A.A

Produits alimentaires

Hausse des prix mondiaux pour le 5ème mois consécutif

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont continué d'augmenter pour le cinquième mois consécutif en octobre, sous l'impulsion des céréales, du sucre, des produits laitiers et des huiles végétales, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ainsi, l'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit les prix internationaux des produits alimentaires les plus échangés, était en moyenne de 100,9 points en octobre 2020, en hausse de 3,1 % par rapport à septembre et de 6,0 pour cent au-dessus de sa valeur en octobre 2019. L'indice FAO des prix des céréales a grimpé de 7,2 % par rapport au mois précédent et de 16,5 % au-dessus de sa valeur d'octobre 2019. Cette flambée était principalement due aux prix du blé dans un contexte de baisse des disponibilités d'exportation, de mauvaises conditions de croissance en Argentine et d'un temps sec continu affectant les semis de blé d'hiver en Europe, Amérique du Nord et région de la mer Noire, explique la FAO dans son document. Les prix du maïs, de l'orge fourragère et du sorgho sont également restés sous pression à la hausse en octobre, tandis que ceux du riz se sont calmés. Quant aux prix de l'huile végétale, ils ont progressé de 1,8 % au cours du mois, affichant un sommet de neuf mois, mené par des prix plus fermes de l'huile de palme et de soja. En revanche, les prix de l'huile de colza ont baissé modérément dans un contexte d'incertitude accrue concernant la demande dans l'Union euro-



péenne (UE) à la suite de la récente détérioration de la situation du COVID-19 dans la région. Concernant les prix des produits laitiers, ils ont augmenté de 2,2 % par rapport à septembre. Selon l'Organisation onusienne, les hausses de prix en octobre ont reflété le resserrement du marché pour les livraisons à court terme, soutenu par une forte demande d'importations des marchés d'Asie et du Moyen-Orient. Même tendance pour les prix du sucre qui ont augmenté de 7,6 % par rapport à septembre, une évolution largement influen-

cée par les perspectives d'une baisse de la production de sucre au Brésil et en Inde, les deux plus grands pays producteurs de sucre du monde. L'Indice FAO des prix de la viande, en revanche, a baissé de 0,5 % par rapport à septembre, marquant la neuvième baisse mensuelle depuis janvier. Les prix de la viande bovine et de volaille ont également chuté, tandis que les prix de la viande ovine ont augmenté grâce à une demande intérieure constante et à de faibles disponibilités d'exportation.

N.I

Ain Temouchen Six opérations "complexes" du cœur effectuées à l'EH "Dr Benzerdjeb"

Une équipe médicale, composée de spécialistes venus d'Alger, en coordination avec des chirurgiens de cardiologie de l'établissement hospitalier "Dr Benzerdjeb" d'Ain Temouchent, ont effectué des opérations "complexes" du cœur au profit de six patients. Ces opérations entrent dans le cadre du programme de formation, destiné aux équipes médicales de l'IEH "Dr Benzerdjeb" à Ain Temouchent, visant à l'échange des expériences dans plusieurs spécialités, comme la cardio-



chirurgie et le cathétérisme cardiaque, explique M. Abdelhamid Zerdaoui. Cette équipe médicale, composée de spécialistes en chirurgie cardiaque, relevant de plusieurs établissements de santé à Alger, a chapeauté au cours de ce vendredi six opérations de chirurgie cardiaque, jugées "complexes", au profit de malades qui souffrent d'obstruction des artères, en plus de deux autres opérations effectuées jeudi, note le même responsable. Il convient de rappeler que le service de cardiologie de l'IEH "Dr Benzerdjeb" a été relancé depuis près d'une année (novembre 2019), ce qui a permis la réalisation de 1.235 chirurgies cardiaques, la majorité étant des cathétérismes cardiaques. Ce service, connaît depuis lors une importante affluence de la part des malades de différentes régions du pays, notamment ceux qui ont besoin de subir des cathétérismes cardiaques. "Le développement de cette spécialité qu'est le cathétérisme cardiaque, permet de prendre les malades en charge localement, et éviter par conséquent, le recours au transfert des malades à l'étranger", souligne M. Zerdaoui.

Kireche F

64 familles sans eau, ni électricité, ni gaz !

Depuis 2017, 64 familles ont investi leurs logements LSP inachevés, le promoteur qui les réalisait ayant déclaré faillite. C'est l'une des multiples affaires où des citoyens ont été grugés dans une opération qu'ils pensaient sans risque puisqu'encadrée par la puissance publique. Les 64 familles en question vivent dans leurs logis sans eau courante, ni électricité, ni gaz, ni viabilisation et réseaux divers, ont-ils clamé. Aucune solution n'a été envisagée en leur faveur par les autorités locales malgré de multiples sollicitations. Une partie des leurs s'est rapprochée du wali lors de sa visite à Sidi Ben Adda, cette semaine. Il leur a franchement exprimé son impuissance à faire quoi que ce soit : «Si l'affaire était au niveau de mon administration ou des instances supérieures, je peux intervenir. Or, elle est pendante devant la justice et là, je ne peux rien faire.» Il leur avoue qu'au cours de ses visites de reconnaissance à travers la wilaya, le problème qui revient à chacune de ses rencontres avec la population, c'est la question du logement. «C'est étonnant parce que statistiquement, il existe une moyenne de trois personnes par logement à travers la wilaya.» Le chef de l'exécutif de wilaya met cette anomalie au compte de promoteurs indélébiles. Notons que le taux d'occupation par logement de 3 habitants/logement a été évoqué il y a plus d'une décennie. Cela implique qu'il est demeuré stable malgré les nouveaux programmes de construction réalisés mais rattrapés par le nombre incessant de demandeurs de logements.

K.F

Relizane Production de plus de 180 quintaux de liège

La wilaya de Relizane a réalisé une production de 188 quintaux de liège au cours de la campagne 2020 récemment clôturée, selon la conservation locale des forêts. La production de liège a été réalisée dans les forêts de la partie Est de la wilaya sur une superficie de plus de 70 hectares, dont la forêt de « Djebel Saadia » (90 qx) et 98 qx dans celles de Ramka et d'Ain Nessour à Ouedja, située dans l'Ouarsenis Ouest, réputée pour ses plantations de liège et de chêne. Dans le cadre de l'économie forestière, 11 accords ont été signés pour l'exploitation du bois et du liège dans les forêts de Belassel, d'El Kalaa, d'Ain Tarik, de Zemmoura, de Sidi Lazrag, d'El Kettar, de Mazouna, d'Oued Slam et de Mendès. La wilaya de Relizane compte plus de 60 000 ha du patrimoine forestier dont 55% sont constitués de pin d'Alep, selon la conservation des forêts.

Chlef Rebond de la Covid-19

En l'espace de dix jours, le nombre de personnes infectées par le virus de coronavirus dans la wilaya est passé de 22 à 88 malades dont neuf en réanimation, selon des chiffres officiels. Ainsi, devant la hausse des contaminations à la Covid-19, une réunion d'urgence de la commission de sécurité de la wilaya sous la présidence du wali de Chlef, s'est tenue mercredi passé. La rencontre a été élargie aux directeurs de la santé et des unités anti-Covid-19 répartis entre les sept hôpitaux de la région. Il a été décidé de réactiver la commission de wilaya de suivi du coronavirus qui est désormais placée sous l'autorité directe du wali de Chlef, ainsi que des mesures de prévention obligatoires dans les lieux publics, les administrations et établissements scolaires, les commerces et transports en commun. Si les activités commerciales et des transports publics sont maintenus, elles doivent cependant obéir au respect strict des mesures de prévention obligatoire contre le virus, comme le port obligatoire de la bavette et la distanciation physique, a insisté la commission de wilaya. Et d'ordonner encore la relance des opérations de désinfection des écoles, collèges et lycées, rues, quartiers et de tous les lieux recevant du public, ainsi que l'intensification des actions de sensibilisation de la population quant à la nécessité impérieuse d'observer les mesures barrières contre la Covid-19. A ce propos, le wali de Chlef a souligné la nécessité d'appliquer les sanctions prévues par la loi contre les contrevenants au dispositif de prévention contre la Covid-19.

La rentrée pour les apprenants des centres de formation et de l'enseignement professionnels, session 2019-2020, n'a pas été épargnée par les conséquences du confinement décidé au mois de mars dernier. Après seulement quelques semaines de la rentrée, les stagiaires en formation ont vu leur cursus suspendu. Au grand soulagement des 15 000 inscrits, la reprise le 15 novembre, ils rejoindront les 26 centres que compte la wilaya d'Oran. Pour M. Dahour Ahmed, chef de service de suivi de l'enseignement et de la formation professionnels, qui intervenait sur les ondes de la radio locale, il y a lieu de bien comprendre que la rentrée du «15 novembre 2020 concerne les stagiaires qui étaient déjà en formation professionnelle et qui ont dû interrompre leur cycle en raison du confinement en mars dernier. Ils vont donc poursuivre leur cursus». Le responsable indiquera que cette rentrée s'effectuera suivant un protocole sanitaire mis en place, précisant que la répartition

Tlemcen Des renforts contre le Covid-19



En raison de la crise sanitaire et du rebond inquiétant de la pandémie du coronavirus ces derniers jours à Tlemcen, l'hôpital « Damerdj Tidjani » a renforcé ses capacités de prise en charge des malades atteints de Covid-19. Selon le directeur général de ce centre hospitalo-universitaire, Mazouni Nasreddine, le service de médecine interne, qui était préparé pour parer à une éventuelle progression des contaminations de coronavirus, a été affecté pour l'hospitalisation des personnes atteintes de Covid-19. Ce service d'une capacité de 25 lits est doté de sources d'oxygène. Actuellement près de 82 patients (dont 02 patients en réanimation artificielle) sont hospitalisés au niveau des services des maladies infectieuses, pneumo-phthisiologie, médecine interne ainsi que la réanimation Covid-19 qui est localisée au niveau du service de chirurgie «A». Au début du mois d'octobre dernier, le pavillon 470 de Covid-19 a été totalement fermé en raison de l'accalmie de cette pandémie et la chute vertigineuse du nombre de malades hospitalisés. Les treize malades restants dans ce bloc 470 ont été transférés vers les services des maladies infectieuses et la chirurgie «A» qui sont dotés de réseaux d'oxygène. Par ailleurs, les travaux de pose et d'extension des réseaux d'oxygène

entrepris au niveau du pavillon ce qui va porter le nombre de lits dans ce bâtiment qui abrite le service de neurologie, dermatologie, réanimation, que l'unité d'imagerie par résonance vont reprendre leurs activités sanitaires. Il faut souligner dans ce contexte que Tlemcen a été rudement touché par la pandémie de coronavirus, au vu de la lourds, difficiles à manipuler, comme l'a expliqué un professeur de médecine. Tlemcen : « Ces obus nous pèsent sur le transport et de la manutention, les difficultés d'approvisionnement en oxygène. L'approvisionnement en oxygène est transporté de l'extérieur de la wilaya, de la salle en salle selon les besoins. Ce mode d'approvisionnement n'est pas le front du dépistage du Covid-19. Tlemcen a renforcé ses équipements et les analyses et tests PCR. Concernant la prévention contre la propagation de la pandémie, la wilaya et la direction de la santé de Tlemcen mènent de vastes campagnes de sensibilisation des commerçants et le public à la mise en respect des gestes barrières. De plus, de ces deux institutions invitent les citoyens aux mesures de prévention et de lutte contre la vague de la pandémie de coronavirus.

Formation et enseignement professionnels La reprise prévue le 15 novembre



des stagiaires se fera en groupes, divisés chacun en deux groupes, les inscrits pour la session 2019-2020 qui n'avaient pas pu suivre leur formation ont été interrompu en raison du confinement, qui leur est permis de reprendre leur apprentissage le 15 novembre prochain. Concernant les stagiaires de l'enseignement professionnel pour la session 2020-2021, le chef de service de la formation indique qu'elles «débuteront le 15 novembre et se poursuivront jusqu'au 20 février 2021. La sélection se fera le 23 février et l'annonce des résultats aura lieu le 25 février 2021». D'ici là, le secteur verra la réception des stagiaires à El Bachir, Haï Nejma, Mersa El Hadjaj et Belgaid, suivis par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Oran a sélectionné 23 spécialités dans 23 branches professionnelles. Oran a l'intention des candidats de tous les niveaux d'études de s'informer et s'inscrire sur la plateforme numérique «Mfep» site : www.mfep.gov.dz. Ils y trouveront un guide de la formation des wilayas.

Universités- infrastructures Oum El Bouagh Réception "prochaine" d'une résidence universitaire de 1.000 lits

Une résidence universitaire d'une capacité de 1.000 lits relevant de l'Université Larbi Ben M'hidi de la wilaya d'Oum El Bouaghi sera "bientôt" réceptionnée. Lors d'une conférence de presse tenue à l'Université Larbi Ben M'hidi, M. Dibi a indiqué que "cette nouvelle infrastructure sera équipée et dotée par les moyens nécessaires dès l'achèvement des travaux de réalisation qui tirent à leur fin». De son côté, le directeur des œuvres universitaires, Farid Abdelaoui a indiqué en marge de cette rencontre que le taux d'avancement des travaux de cette nouvelle structure, implantée au quartier Ennasr (ville d'Oum El Bouaghi), a atteint 95 %. L'opération d'aménagement extérieur de cette résidence universitaire a été confiée à la Direction des équipements publics, a fait savoir M. Dibi, soulignant que cette structure universitaire sera baptisée du nom du chahid "Mohamed Hadi». La wilaya d'Oum El Bouaghi dispose actuellement de neuf (9) résidences universitaires relevant de l'Université Larbi Ben M'hidi.

M'sila Réception avant fin 2020 de 7 groupes scolaires

Sept (7) groupes scolaires répartis à travers les communes de la wilaya de M'sila seront réceptionnés avant la fin de l'année 2020. Ces groupes scolaires en phase de finition sont implantés au chef lieu et dans les communes d'Ain El Khadre, Ouled Sidi Brahim, Ben Srour, Bou Saada et Menaa, expliquant que ces projets étaient inscrits au profit de la wilaya en 2018. Une fois mis en service, ces groupes scolaires rapprocheront les élèves de leurs lieux de résidence, dans les nouvelles zones urbaines de la wilaya, et contribueront à alléger les surcharges des classes dans d'autres zones. Par ailleurs, la même source a relevé la réception, avant la fin de cette année, d'un lycée au niveau de la capital du Hodna, quatre (4) unités de dépistage et de santé scolaire (UDS) à Maarif, M'sila, Mohamed Boudiaf, et Belaaiba, ainsi que quatre (4) cantines scolaires

Souk Ahras Hausse de la récolte de liège en 2020

La récolte de liège dans la wilaya de Souk Ahras a connu une hausse en 2020 pour atteindre 8.100 quintaux contre 7.600 quintaux à la saison précédente. "La hausse de la récolte de liège terminée fin octobre a été la conséquence du renforcement par la Direction générale des forêts du parc de véhicules anti-incendie de la Conservation des forêts et l'exécution de plusieurs opérations d'ouverture de pistes et de creusement de tranchées contre les feux de forêts". La production de liège qui a généré 150 emplois saisonniers dans les localités concernées a été obtenue sur 1.200 hectares des forêts Ouled Bechih et Fedj Magtaa dans la commune d'El Machrouha, selon la même source. Des efforts intenses sont déployés pour revaloriser les forêts de chêne-liège par l'ouverture de pistes et le creusement de tranchées contre les feux de forêts, a affirmé le conservateur des forêts qui a souligné que durant la saison 2019/2020, environ 80.000 plants de chêne-liège ont été mis en terre dans la forêt de Boumezrane dans la commune frontalière d'Ain Zana. La production de liège de Souk Ahras connue pour sa qualité sera "prochainement" vendue à des opérateurs de Jijel, Bejaia et Skikda qui en assureront l'exportation vers des pays européens dont l'Italie, la France et l'Espagne. Les forêts de Souk Ahras occupent 88.932 hectares soit 22 % de la superficie de la wilaya dont 14.331 hectares de peuplements de chêne-liège répartis à travers les forêts d'Ouled Bechih, Fedj Magtaa, Oued Leghnm (commune d'El Machrouha), Boumezrane (Ain Zana), Fedj Laamed (Ouled Driss).

Batna Production de 1,7 million de quintaux de pommes

Une production de 1,720 million de quintaux de pommes a été réalisée dans la wilaya de Batna, au cours de la présente campagne agricole. Le rendement à l'hectare a atteint 425 quintaux, précisant que la superficie consacrée à ce fruit au cours de la saison 2019-2020 à travers la wilaya est estimée à 4122,19 ha sur une superficie totale allouée à la culture des pommiers de l'ordre de 4843,79 ha. Le directeur des Services agricoles a qualifié la production de pommes cette année d'"abondante" à Batna par rapport à l'année 2019, durant laquelle la wilaya s'est "classée deuxième au niveau national" dans ce domaine, avec une production de 1,2 million de quintal de pommes. Bien que certaines régions aient été exposées au début de la saison en cours à des chutes de grêle, la production des pommes dans la wilaya n'a pas été beaucoup affectée grâce aux filets anti-grêles auquel recourent de nombreux agriculteurs depuis quelques années pour protéger leurs vergers, a relevé la responsable de la gestion des arbres fruitiers de la DSA, Saâda Ghekali. Ce dernier a également fait savoir que 44 % des superficies consacrées à la culture des pommes sont couvertes par ces filets à travers les différentes communes de la wilaya, notamment celles situées dans les zones les plus exposées. Les parcelles consacrées à la culture des pommes dans la wilaya de Batna représentent 19,7 % de la superficie totale allouée aux arbres fruitiers, estimée à 24 388 hectares, notamment dans les régions montagneuses réputées pour la production de pommes, en particulier Ichemoul qui arrive en tête en termes de superficie attribuée à la culture de ce fruit avec 460 hectares.

Jijel La verveine suscite de nouveau l'intérêt des agriculteurs de Chekfa

La culture de la verveine dans la wilaya de Jijel, appelée localement "Louiza", occupe le haut du podium dans la commune de Chekfa (25 km à l'Est de Jijel) où l'intérêt des agriculteurs pour cette plante herbacée est grandissant, tout autant que les besoins du marché local et national en la matière. Caractérisée par un goût sucré et une essence aromatisée agréable, la verveine a connu dernièrement un intérêt considérable auprès des agriculteurs de la région, notamment au regard de la forte demande sur le marché national pour cette plante médicinale depuis le début de la pandémie de Covid-19, en raison des croyances sur ses bienfaits sur la santé et sa consommation en infusion. Non loin de la région agricole de Chekfa, tout au long des routes crevassées menant aux villages de Boutaleb, Loulijat, Larbaâ, Lahmimra et Djimar, s'étendent des dizaines d'hectares de champs de verveine exhalant leur fragrance et embaumant les alentours. Dans la mechta Laâchoucha, dans la région de Sebt à Chekfa, Brahim Bourbie, un agriculteur de 73 ans s'active dans son champ de verveine d'une superficie de 3 ha, organisant ses journées entre l'arrosage de ses plants de verveine, l'arrachage des mauvaises herbes et la récolte du produit. "Cultiver cette plante aux vertus médicinales nécessite des techniques spéciales, à commencer par la plantation qui doit intervenir à la mi-avril, jusqu'à la récolte et le séchage des feuilles entamées à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin du mois de décembre", a fait savoir cet agriculteur qui s'adonne à la culture de la verveine depuis 33 ans. "Chaque étape a ses propres caractéristiques et techniques et pour obtenir une plante de qualité et une production abondante, l'agriculteur doit maîtriser les étapes de sa plantation", a-t-il précisé. Et de renchérir : "Il s'agit de prendre des fragments de tiges de 25 cm de long (des boutures) qu'on enfonce dans le sol sur 20 cm de profondeur, et quand les premiers bourgeons émergent plusieurs jours après, les jeunes pousses sont prélevées pour être enracinées dans les champs préparés pour les accueillir, alors que le quart supérieur de la plante et les fleurs fanées sont retirés". Le même agriculteur explique que, trois mois après la plantation, la verveine est prête pour la récolte, ajoutant que ce processus qui nécessite des techniques spéciales requiert trois étapes, à savoir observer la rougeur des tiges, signifiant que les feuilles sont mûres et donc il s'agit de supprimer celles implantées à la base de la tige pour ne laisser que les feuilles de l'extrémité supérieure. La dernière étape consiste à sécher les feuilles à l'abri des rayons du soleil avant de les mettre dans des sacs et les vendre à une unité industrielle spécialisée située dans la région d'Ain Oulmène (wilaya de Sétif), pour être conditionnées et vendues sur le marché national, a-t-il souligné. Fort d'une expérience de plus de trois décennies de culture de verveine, Brahim pense que "l'importance de cette plante, consommée chaude en infusion, réside dans ses vertus bénéfiques pour renforcer le système immunitaire, soigner les rhumes, les maux de gorge et baisser la fièvre, en plus de favoriser la lactation chez la femme qui allaite et réduire les douleurs menstruelles". De son côté, Nacer Djirar, biologiste à l'université Ferhat Abbas de Sétif et chercheur en médecine alternative, a indiqué que "la verveine la plus répandue en Algérie est d'origine européenne", soulignant qu'il existe aussi "la verveine des Indes, classée en deuxième position en termes de prévalence". Concernant les bienfaits de cette plante odorante, l'expert dit ne pas pouvoir affirmer ni démentir les effets de la verveine sur le système immunitaire. Il affirme néanmoins que "des expériences scientifiques ont prouvé ses propriétés calmantes et sa grande efficacité à lutter contre l'insomnie, à baisser la température". "Mélangée à de l'huile d'olive, la verveine sert à atténuer les gerçures. Elle a aussi d'autres bienfaits une fois associée à diverses plantes médicinales", souligne M. Djirar qui affirme que la prise de l'infusion de la verveine n'occasionne aucun effet secondaire.

"Louiza" face au manque d'eau et de main-d'œuvre

Toutefois, selon Brahim l'agriculteur, "certains obstacles entravent le développement de cette filière, notamment le manque d'eau, surtout en été durant lequel la plante a besoin d'arrosage au moins une fois tous les deux jours, mais aussi l'absence de main-d'œuvre du fait que les jeunes n'aiment pas travailler dans les champs de verveine malgré le gain financier". Et de poursuivre : "Le manque d'investisseurs contraint par ailleurs la majorité des agriculteurs à se tourner vers l'unité Ain Oulmène de Sétif pour écouler leur production entre 1 200 et 1 500 DA le kilogramme séché, un prix imposé par le propriétaire eu égard à l'absence de concurrence dans ce domaine". De son côté, Abdeslam Adjimi, président de l'association des producteurs de verveine de la wilaya de Jijel a déclaré, que "cette filière a connu un intérêt croissant des agriculteurs durant ces derniers mois, à la faveur de la demande accrue concernant ce produit depuis la propagation de la pandémie de Covid-19". A ce propos, M. Adjimi a précisé que "la production locale est estimée entre 300 et 500 quintaux s'agissant des feuilles séchées, tandis que le prix du kilogramme varie entre 1 300 et 1 500 DA". Des travaux sont actuellement en cours en coopération avec la Chambre locale d'agriculture pour "labelliser ce produit distribué à travers tout le pays afin de le distinguer d'autres produits"

Chiheb M / Ag



470 sont totalement achevés, sources d'oxygène de 45 à 100 services de traumatologie, éducation fonctionnelle ainsi que la médecine magnétique (IRM), qui ont été mis en service après la fin de la crise. Dans ce contexte que le CHU de Sétif a affronté, durant cette crise, un problème d'obus d'oxygène et qui se vident rapidement, le directeur de médecine du CHU de Sétif a posé un grand problème du moment. Il y a aussi le coût et les dépenses générant la rupture de stock. Le problème se fait par des bouteilles d'oxygène, déplacées de lit en lit, pour répondre aux besoins, pourtant l'OMS juge cela inadapté et dangereux ». Sur ce, le directeur de l'hôpital de Tlemcen a souligné que les réactifs indispensables aux services de soins, notamment la sensibilisation et la formation du virus, la sûreté de la santé et de la population de la wilaya de Tlemcen, les actions pour appeler les services de la wilaya à la plus grande vigilance et aux services psychologiques et médecins pour accompagner la population à se conformer à cette période de nouvelle normalité.

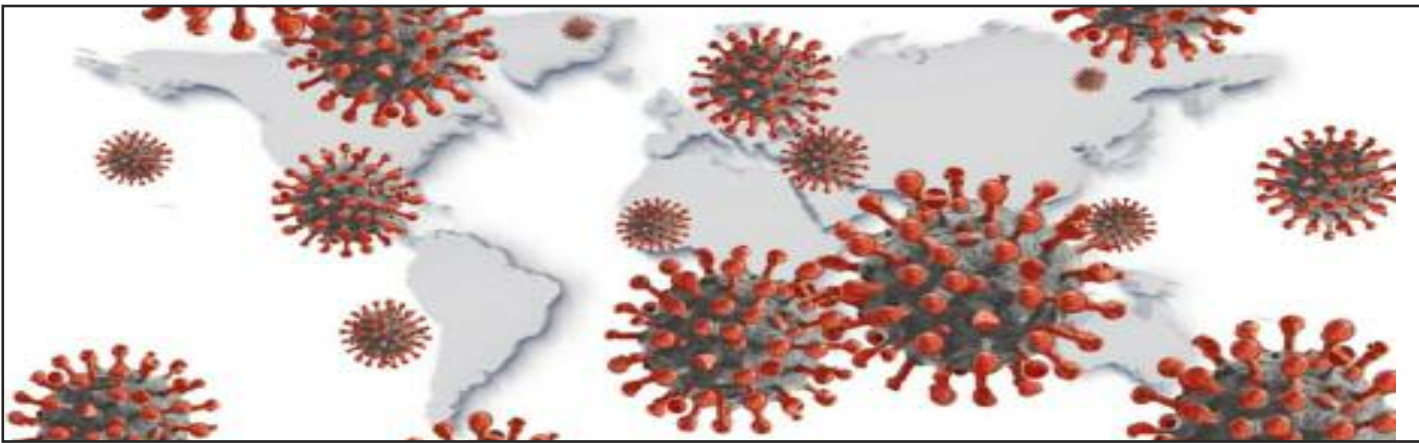
Candidats à Oran le prochain



M. L'intervenant précisera que les candidats ont entamé leur stage mais qui a été interrompu pour eux d'entamer leur formation et inscriptions à la formation et à l'enseignement. M. Ben Cherif Mohamed, directeur du 8 novembre 2020 et qui se fera durant 3 jours, du 21 au 23 novembre. La rentrée est prévue pour le 24 novembre au centre de formation Sidi Bou Abdellah de celui de Sidi Chahmi. Le directeur des services compte près de 495 candidats et propose 100 spécialités à travers les wilayas. Les postulants peuvent s'inscrire à «Mihnat» en se rendant sur le site de la formation relatif à toutes les

L.K

La recrudescence des cas de contamination inquiètent les habitants



Sommes-nous devant un remake du début de la pandémie de Covid-19 ? Un remake plus virulent et plus difficile à contenir, selon les plus hautes autorités sanitaires du pays, en la personne du ministre de la Santé qui affirme que ce virus est une grande inconnue et qu'il n'y a aucun médicament pour le contenir ? Au cours des deux ou trois dernières semaines, les Algériens, du moins une grande partie d'entre eux, regardaient avec étonnement la recrudescence des cas de contamination en Europe (France, Italie, Espagne et ailleurs), tout en pensant avoir vaincu le virus. Le point de presse quotidien du comité de suivi du Covid-19 n'attirait plus l'attention et les chiffres allaient décroissant jusqu'à il y a quelques jours, quand ils sont devenus vraiment inquiétants et que les autorités publiques ont commencé à s'en alarmer, que les citoyens se sont vus vraiment en danger. Les discussions tournent essentiellement autour de la recrudescence des cas de contamination en Algérie et chacun d'accuser son prochain, même si lui-même n'observe pas les règles de distanciation ni ne porte un masque

de protection. C'en est devenu anecdotique. Un homme d'un certain âge s'est présenté dans une administration pour régler un problème et, à l'intérieur, la préposée lui intima l'ordre de remonter son masque sur son nez car il l'avait abaissé un peu. Cela aurait pu être anodin si la préposée en question portait elle-même une bavette, alors qu'elle en est obligée par la réglementation beaucoup plus que son visiteur. C'est ainsi que nous sommes devenus, ne voyant que les défauts et erreurs des autres. Pour revenir à la hausse trop importante des cas de contamination au Covid-19, force est de constater qu'un relâchement a été constaté dès l'annonce de mesures moins restrictives après la baisse des cas il y a de cela deux mois environ. Les gens ont jeté les masques de protection, ils ne font plus attention à l'hygiène ni au lavage régulier des mains. Serrer la main de son vis-à-vis est revenu plus fort que jamais et même les administrations et institutions qui reçoivent du public ont baissé les bras devant l'incurie et l'irrespect d'un nombre trop important de citoyens. Un employé d'une agence d'Algérie

Poste nous informa qu'au début, ils ont mis un agent devant la porte pour empêcher quiconque ne portant pas de masque de protection d'y pénétrer : « nous avons été sidérés de voir des gens, empêchés de pénétrer, demander à d'autres de leur « prêter » le masque pour qu'ils puissent entrer ! », c'est vraiment sidérant. Les marchés drainent aussi une grande foule dont à peine trois ou quatre pour cent portent un masque et les dans les bus, nous sommes revenus aux temps de l'avant Covid-19 avec des autobus bourrés de voyageurs, serrés les uns aux autres, sans aucune protection. Avec tout cela, il n'est plus étonnant de revenir à la case départ et réinstaurer un confinement, chose très redoutée par l'ensemble des citoyens qui n'ont de questions que pour cela. Mais, ce qui est plus étonnant, c'est qu'ils n'ont pas peur de la maladie autant que de ne pas travailler, comme s'ils ne croyaient pas vraiment à cela ou qu'ils pensent qu'ils ne seront pas touchés. Quoi qu'il en soit, le mal est là et il faudra prendre toutes les mesures nécessaires pour le combattre, avec le moins de dégâts collatéraux possibles.

Hôpital de Béni Messous (Alger) Le CRA fait don de produits pharmaceutiques

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a fait don de produits pharmaceutiques, de matériels médicaux, de masques de protection, de combinaisons et de tabliers au profit du service pneumo-allergologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire de Beni Messous dans le cadre de la prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Dans une déclaration à la presse, la présidente du CRA, Saïda Benhabiles, a souligné l'importance de cette opération humanitaire et de solidarité qui intervient pour réduire le manque de moyens médicaux dont souffrent les hôpitaux, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, notant que le CRA a fait don de plusieurs appareils médicaux, notamment des respirateurs artificiels, des électro-cardiogrammes, des masques de protection ainsi que des combinaisons et des tabliers destinés aux médecins et aux paramédicaux. Ces appareils médicaux ont été offerts par des bienfaiteurs et des entreprises nationales au profit des patients et des médecins, a indiqué Mme Ben-



habiles, notant que cette opération de solidarité qui se poursuit, a concerné, jusqu'à présent, 10 hôpitaux au niveau national, dont l'hôpital Ferdjiaou dans la wilaya de Mila. De son côté, le chef du service pneumo-allergologie, le professeur Habib Douaghi a exprimé sa gratitude pour le geste humanitaire du CRA afin d'aider les patients et les méde-

cins de l'hôpital, notamment en ces circonstances sanitaires difficiles que connaît son service en raison de la propagation de la Covid-19. M. Douaghi a appelé les citoyens au respect de la distanciation physique, au port obligatoire des masques de protection et au lavage fréquent des mains.

Houda H

Bouinane (Blida) Lancement « prochain » des travaux de réalisation d'un complexe postal

Un complexe postal intégré, alliant les prestations de service et la formation, sera prochainement lancé en réalisation au niveau de la nouvelle-ville de Bouinane à Est de Blida, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur local de la Poste et des Télécommunications, Mohamed Amine Benzine. « Les études inhérentes à ce projet ont été achevées, et les travaux de réalisation seront lancés prochainement », a indiqué, à l'APS, M. Benzine, qui a signalé « l'extension de l'assiette du projet initialement fixée à 3 000 M2, pour la porter à 10.000 M2, en application des instructions du ministre de la Poste et des Télécommunications, lors de sa dernière visite dans la wilaya, et durant la-

quelle il a demandé d'accorder une « grande attention » à ce projet, a-t-il dit. Ce nouveau complexe postal, qui sera réalisé sur l'axe principal de la ville-nouvelle de Bouinane, va englober « Une recette principale de la Poste, un centre de distribution, une école régionale de formation des cadres de la Poste et un centre de santé polyvalent », a informé M. Benzine. La première phase du projet prévoit la réalisation d'une recette principale de la Poste et d'un centre de distribution, durant les deux prochaines années, en vue de garantir différentes prestations postales aux habitants de la nouvelle-ville de Bouinane, comptant près de 33.000 logements, avant le lancement des autres commodités programmées au titre

de ce nouveau complexe. En attendant la réception de ce nouveau projet, la direction de la Poste de Blida a procédé à l'acquisition de locaux au niveau de la nouvelle-ville de Bouinane, qui seront aménagés en bureau postal qui assurera les prestations nécessaires aux habitants de cette ville, a fait savoir le responsable du secteur. Il a, également, fait part, au titre des efforts visant à assurer le service Internet, au niveau des nouveaux pôles et des nouveaux groupement d'habitations, de la signature d'une convention entre la direction de la poste de la wilaya et l'Etablissement public de la nouvelle-ville de Bouinane, en vue du raccordement des quartiers de cette ville au réseau de fibre optique.

Tipasa INAUGURATION D'UNE NOUVELLE AGENCE CPA À KOLÉA

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), a annoncé, l'ouverture ce jour d'une nouvelle Agence à Koléa dans la wilaya de Tipaza. La cérémonie d'inauguration sera présidée par le Président Directeur Général de la CPA, Dahmani Mohammed, en présence des autorités locales ainsi que des hauts cadres de la Banque. "Avec l'implantation de cette nouvelle agence, rattachée au groupe d'Exploitation de Blida, le CPA est fier d'annoncer que son réseau d'exploitation compte, à présent, 152 agences implantées à travers le territoire national". Le CPA a relevé dans le même sillage que "cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la banque visant l'extension de son réseau d'exploitation et la contribution au développement de l'inclusion financière". "Cette nouvelle réalisation conforte le CPA dans sa vocation en tant que banque de proximité à l'écoute de la clientèle", a souligné la banque. En s'inscrivant dans cette dynamique, la Banque met à la disposition de ses clients, une expérience et une expertise avérées, alliant qualité de service et une large gamme de produits et services innovants répondant à leurs attentes, a assuré le CPA. Aussi, le CPA met à travers sa page Facebook officielle, canal supplémentaire de communication, l'ensemble de sa gamme de produits et services. "Cette démarche s'inscrit dans le cadre de son engagement en tant que Banque citoyenne au service du développement de l'économie nationale". Mounir A

Médéa POURSUITE DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION CONTRE LE CORONAVIRUS

Les services de Sûreté de la wilaya de Médéa ont annoncé la poursuite des campagnes de sensibilisation des citoyens à l'impératif de respecter strictement le protocole sanitaire de prévention contre le coronavirus, indique, vendredi, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Selon la même source, les services de Sûreté de Médéa "ont pris une série de mesures préventives avec l'association de la protection civile et des services de santé. Au programme, des cours de sensibilisation en faveur des élèves scolarisés ainsi que de larges opérations de désinfection au niveau des quartiers populaires et lieux publics où il y a affluence des citoyens". Les mêmes services ont également "organisé des caravanes de sensibilisation à l'aide de hauts parleurs à bords des véhicules de police et ce dans le but d'appeler les citoyens à respecter les mesures préventives pour juguler la propagation de la COVID-19 et préserver la santé publique".

Comment développer la confiance en soi

La confiance en soi est liée à la maîtrise des situations qu'elles soient financières, stratégiques, relationnelles. En tant que chef d'entreprise, vos salariés vous percevront souvent comme le pilier sur lequel ils pourront s'appuyer et qui les sauvera dans les périodes de doute. Pourtant, vous aussi connaissez des moments où vous douterez. Les questions seront diverses et variées : ai-je choisi le bon fournisseur ? Comment résoudre telle ou telle situation ? Ma stratégie est-elle la bonne ? Voici donc quelques astuces pour développer votre confiance en vous.

*La connaissance du produit ou du service

Cela peut sembler banal mais il s'agit pourtant d'un point essentiel. Plus vous connaîtrez votre produit ou votre service ainsi que celui de vos concurrents, plus vous aurez confiance dans ce que vous affirmez. A contrario, une mauvaise connaissance de son produit ou de celui de ses concurrents peut vous mettre dans une situation plus délicate. Essayez de maîtriser le maximum de caractéristiques de votre produit. Cela vous évitera de passer par des déclarations plus globales du type « Notre produit est différent ». En montrant que vous appréhendez précisément ce que vous vendez et en sachant répondre aux questions que l'on vous posera, vous serez plus facilement dans une zone de confort qui facilitera l'expression de la confiance en soi. Il vous faut réfléchir en amont aux questions qui peuvent vous être posées afin de préparer les réponses et les arguments.



*Votre apparence

Votre propre apparence conditionne souvent ce que vous pensez de vous. Être chef d'entreprise ne signifie pas pour autant consacrer que vous devez vous négliger et passez toute votre vie à votre travail. Prenez le temps de prendre soin de vous et notamment de repasser vos chemises. Même si vous n'êtes pas un créateur de mode, essayez d'adopter un look vestimentaire propre. Les codes vestimentaires aujourd'hui permettent de nombreuses fantaisies et d'en-

torses au costume cravate ou tailleur classiques. Les entrepreneurs sont nombreux à avoir adopté le style jean et veste de costume.

*Le regard

Le regard des autres est souvent un obstacle que l'on peut avoir du mal à affronter, principalement à cause de la timidité. L'éviter totalement peut refléter l'on se sent inférieur aux autres. N'hésitez pas à regarder votre ou vos interlocuteurs dans les yeux (sans toutefois trop insister au risque de vous faire passer pour un

psychopathe), vous vous sentirez moins gêné par le fait qu'ils vous observent. Vous pouvez utiliser la technique de regarder le front des personnes qui vous permet de contourner la difficulté.

*L'élocution, la démarche et la clarté de compréhension orale.

Voici d'autres facteurs de stress très courants. Souvent, ils sont associés. Certaines personnes sont tellement laminées par le stress qu'elles ont tendances à parler trop vite. N'ou-

bliez pas que le stress doit être un moteur, mais que vous ne devez pas montrer à vos clients ou partenaires professionnels que vous êtes angoissé. Pour vous aider à avoir une meilleure élocution, vous pouvez pratiquer des exercices de prononciation et d'articulation. Bannissez également tous les tics de langage tels que « heu ». Évitez aussi les blancs ou les absences de synonyme. Au besoin, enregistrez-vous et essayez de corriger vos interventions.

k.a

Théâtre national algérien

LES ASSISES VIRTUELLES DE NOVEMBRE

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi a l'honneur de vous faire part de la programmation du mois de Novembre 2020 des «Assemblées virtuelles» (Al-Majaliss al-Iftiradhiya) du Théâtre national algérien, que coordonne et anime le journaliste et écrivain Abderrezak Boukkeba. Ces «Assemblées virtuelles» sont des rencontres hebdomadaires, qui se tiennent le samedi et s'organisent en deux phases: à 11h pour une lecture d'un texte théâtral, à 21h pour une lecture critique du texte présenté dans la matinée. Elles mettent en valeur et au-devant de la scène le texte théâtral, sur trois plans: écriture, recherche, critique.

Programme du mois de novembre 2020

Samedi 7 novembre:

• Lecture du texte Al-Khandaq de Mohamed El-Kamel Ben Zid;
Lecture critique par le docteur Mina Merrah.

Samedi 14 novembre:

• Lecture du texte Hanine de Hocine Mokhtar;
Lecture critique par le docteur Bachir Ben Salem.

Samedi 21 novembre:

• Lecture du texte Wafat ar-Rafiq al-Mayita de Adlane Bekhouche;
Lecture critique par Ali Abdoune.

Samedi 28 novembre:

• Lecture du texte Baraghit de Walid Abdelahi
Lecture critique par Fawzi Ben Brahim.

En outre, dans le cadre des «Assemblées virtuelles» du Théâtre national algérien, un appel à textes destiné aux autrices et auteurs, qui souhaitent lire leurs textes de théâtre dans ces «Assemblées», a été lancé, il y a quelques jours. Un comité de lecture procédera à une sélection selon des critères esthétiques et programmera leurs autrices/auteurs.

Les propositions sont à envoyer à: HYPERLINK

"mailto:abdezak@hotmail.com" abdezak@hotmail.com.

Peinture

DÉCOUVERTE D'UN RARE TABLEAU DE SALAI, PROCHE DE LÉONARD DE VINCI

Une Madeleine pénitente, tableau de Salai, plus proche collaborateur de Léonard de Vinci, a été découverte récemment et sera mise aux enchères le 18 novembre par la maison de ventes Artcurial, a indiqué un expert français. On ne connaît que quatre ou cinq tableaux authentifiés comme étant de la main de Salai, dont le Christ rédempteur, conservé à la Pinacothèque Ambrosienne de Milan, les autres étant entre les mains des privés. Gian Giacomo Caprotti, dit Salai (1480-1524), a été le plus proche compagnon de Léonard De Vinci (son élève, garçon d'atelier, modèle, trésorier, agent...) Le maître de la Renaissance lui aurait donné le surnom de «Salai» — synonyme de «petit diable» — en raison de ses bêtises, petits vols, mensonges. «Ce tableau sort véritablement de la nuit. Son propriétaire, qui l'avait acheté pour une somme modeste, nous l'a confié pour la vente. Il nous est arrivé sans attribution. C'est Cristina Geddo (experte reconnue de la période du XVe siècle lombard) qui, venue de Milan, nous a révélé que c'était de Salai», a expliqué à l'AFP l'expert des maîtres anciens, Eric Turquin. De 65 cm sur 50 cm, le tableau est en bon état, mais demande à être nettoyé, le vernis qui le recouvre partiellement étant sale et oxydé. Marie-Madeleine y est représentée sur fond noir, le regard levé en extase, les bras croisés. Le corps, longiligne, est partiellement couvert par une chevelure abondante de couleur brun doré: une caractéristique que l'on retrouve dans le Christ de Milan. «On a retrouvé des empreintes digitales: le peintre a écrasé son pouce sur la peinture fraîche, ce qui est caractéristique de la technique de Léonard et de Salai», a expliqué Eric Turquin. L'œuvre montre «une connaissance parfaite du sfumato léonardesque» et une autre caractéristique «est un trait blanc marquant la paupière inférieure, donnant une sorte de dureté qui souligne l'œil», a relevé l'expert. Pendant plus de 25 ans auprès de Léonard, «Salai a pu assimiler la fine technique du maître, en se positionnant comme l'un des plus influents divulgateurs des modèles léonardesques à travers la production de copies et variantes des chefs-d'œuvre de Léonard. Mais il est aussi l'auteur d'œuvres originales, qui témoignent de la leçon du maître interprétée avec une certaine autonomie», a souligné Eric Turquin. Le tableau est estimé entre 100 000 et 150 000 euros.

Ouargla

Khobz El Mella, une tradition culinaire bien ancrée chez les populations nomades



Les populations nomades dans de la région frontalière d'El Borma (420 km au sud-est de Ouargla) restent fortement attachées à leurs traditions ancestrales dans la préparation de «Khobz El Mella», très connu comme «le pain typique du Sahara». «Khobz El Mella est une variété de galettes traditionnelles, cuites dans le sable sous les braises appelées localement El Bougha», a expliqué Abdelkader (éleveur-camelin), rencontré dans la localité d'El Guelta, aux alentours d'El Borma. Préparé notamment par des hommes en plein air, ce pain traditionnel nécessite beaucoup d'efforts pour son pétrissage à la main jusqu'à ce que la pâte soit homogène et parfaitement souple, a-t-il fait savoir, en précisant que cette phase consiste à mélanger la semoule en lui rajoutant un peu de sel et de l'eau par petites doses jusqu'à obtenir une pâte molle et lisse. «Il faut abaisser la boule de pâte avec la paume de la main et les bords avec les doigts pour obtenir une grosse galette d'environ 2 cm d'épaisseur», poursuit Abdelkader dans le détail et avec une gestuelle pour bien se faire comprendre. La pâte est ensuite farcie, le plus souvent avec une sauce tomate épicée avec des légumes, dont l'oignon

râpé ou coupé en petits morceaux. Certains préfèrent déguster «El Mella» sans farce, a-t-il dit. Au moment où la galette repose, un feu est allumé sur le sable, et une fois ayant bien pris, l'on écarte les braises et on creuse un trou au milieu pour y déposer la galette avant de la recouvrir de sable et de braises pour la faire cuire. Une fois entièrement cuit, le pain est retiré des cendres et rincé avec de l'eau pour enlever les résidus de sable et de cendres, et être ainsi prêt à être servi, notamment avec du malfouf (foie enrobé de graisse et grillé au feu de bois), du méchoui (viande bovine ou cameline) et l'incontournable thé à la menthe ou lait de chamelle, a-t-il ajouté. La galette est également utilisée dans la préparation de la «Fetfouta», la «Taguella» (ou Taghella). Elle est émietlée dans un plat large et arrosée d'une sauce avec des légumes et des morceaux de viande (ovine ou cameline), de préférence dans une grande gassaâ (jatte en bois) pouvant réunir plusieurs personnes, indique Abdelkader. Ce plat emblématique des populations du Sahara, bédouines, nomades et touarègues est aussi leur nourriture de base. Plusieurs amateurs de tourisme saharien approchés par l'APS ont mis l'accent sur l'importance de

promouvoir le tourisme culinaire, considéré aujourd'hui comme un facteur valorisant les particularités naturelles, patrimoniales et culturelles des régions. La promotion de l'art culinaire de chaque région est classée au même titre que les autres prestations touristiques, notamment dans les zones sahariennes. Cantonnée à son seul statut d'une des importantes zones de l'industrie gazière et pétrolière du pays, la région d'El Borma, qui repose sur une mer de sable composé de dunes fascinantes du grand Erg oriental, peut devenir une destination touristique de choix, estiment-ils.

Préserver le patrimoine culturel de la région

En dépit de l'insuffisance des ressources financières, des efforts sont consentis par le mouvement associatif à El Borma, à l'instar de l'association culturelle «El As-sala» (Authenticité) dans le but de préserver le patrimoine culturel de la région, y compris l'art culinaire traditionnel qui mérite aussi d'être remis en valeur, estime le président de l'association, Ali Zengui.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A. SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 021373778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Bétis Séville

MANDI EN PLEINE RÉFLEXION SUR SON AVENIR

Avec moins d'une année de contrat avec le Bétis Séville, l'international algérien, Aissa Mandi, serait en train de réfléchir à quelle suite donner à son avenir selon les informations d'Estadio Deportivo. L'entourage du champion d'Afrique a assuré au média espagnol que l'ancien capitaine du Stade de Reims analyse, actuellement, l'offre de prolongation qu'il a reçue du Bétis et envisage aussi les autres options qui s'offrent à lui. Il y a quelques semaines, Manuel Pellegrini, le coach du club andalou, a déclaré au sujet de ce dossier : « Nous parlons avec lui et son agent. Il serait très important pour lui de continuer au Bétis. Mandi n'a pas la tête tournée vers une prolongation, mais sur l'équipe et la Liga. » Pour rappel, plusieurs prétendants s'étaient manifestés pour Aissa Mandi durant le dernier mercato estival à l'image de l'OGC Nice, Newcastle ou encore Liverpool.

West Ham

MOYES : « BENRAHMA S'INTÈGRE BIEN »

L'entraîneur de West Ham, David Moyes, s'est exprimé au sujet de l'international algérien Siad Benrahma qui n'a disputé que quelques minutes face à Liverpool en championnat, depuis sa signature chez les Hammers. « Il était peut-être en moins bonne condition comparé à ce que je vois actuellement. Il est maintenant en bien meilleure forme, il s'intègre bien, et je pense que quand nous serons prêts, je n'aurais aucune crainte à compter sur lui » a déclaré l'ancien entraîneur de Manchester United dans la conférence de presse d'avant-match face à Fulham, rencontre prévue, ce soir à 21h. Présent dans le groupe pour ce derby londonien, Benrahma pourrait ainsi disposer de nouvelles minutes sur le terrain dans le cadre d'une entrée en cours de jeu. Pour rappel, Benrahma a rejoint West Ham le mois dernier dans le cadre d'un prêt avec obligation d'achat.

Algerie- Zimbabwe

LES VERTS EN REGROUPEMENT À SIDI MOUSSA

La sélection nationale débutera dimanche prochain son stage préparatif de la double confrontation contre le Zimbabwe dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2022. Un regroupement d'une importance extrême puisque la bande à Belmadi espère valider prématurément son billet pour la phase finale au Cameroun afin de se consacrer aux qualifications du Mondial 2022 au Qatar. Ayant remporté leurs deux premiers matches contre la Zambie et le Botswana, les coéquipiers de Mahrez tablent sur un carton plein au cours des deux matches face au Zimbabwe, les 12 et 16 courant à Alger et à Harare, respectivement. Composé de joueurs évoluant dans leur majorité en Europe, le groupe des Fennecs rejoindra la capitale au plus tard demain à bord d'un avion spécial que la FAF lui a affrété. Mahrez et ses camarades embarquent à partir de France une fois avoir accompli, chacun d'entre eux, leurs engagements avec leurs clubs respectifs. Cela donnera l'occasion à l'entraîneur national, Djamel Belmadi, de bénéficier de trois jours de travail avec ses capés afin de préparer la meilleure stratégie à même d'atteindre l'objectif assigné, à savoir engranger les six points des deux matches en question et mettre du coup les deux pieds au Cameroun. Évidemment, le seul souci de Belmadi avant cette double confrontation demeure les blessures. Raison pour laquelle il suivra avec un intérêt particulier les sorties de ses poulains ce week-end avec leurs clubs respectifs tout en croisant les doigts. L'homme veut avoir tous les atouts de son côté afin qu'il réussisse son pari. Côté effectif, on annonce déjà le retour de deux éléments clés de l'équipe qui étaient absents lors du précédent stage, à savoir, Atal et Benlamri. Le premier a été remis de sa blessure, alors que le second a renoué avec la compétition après avoir intégré, il y a quelques semaines, les rangs de l'O Lyon.

Bessa N

Les joueurs algériens vers la Tunisie : LA SAIGNÉE SE POURSUIT

L'exode des joueurs algériens vers la Tunisie se poursuit d'une manière inquiétante et ce, en dépit de la volonté affichée par la FAF de réduire la saignée des clubs algériens vers la Tunisie. Le phénomène a désormais pris de l'ampleur même si la FIFA avait chargé, il n'y a pas si longtemps, selon les propos du président de la FAF, la CAF de trouver une solution entre les fédérations algérienne et tunisienne. Plusieurs éléments locaux ont choisi cette destination, notamment pour des raisons financières. Le Club Africain a enregistré dernièrement la venue de trois joueurs algériens, Benayada (CSC), Farhi (JSS) et de Boute-mène (NAHD). La Tunisie avait auparavant réussi à « détourner » de nombreux espoirs du Nasria, à savoir Tougaï (ES Tunis), Zerdoum et Mouaki (Étoile du Sahel).

Ajoutez à cela les départs des Chetti, Benguit, Bensaha, qui vient d'être prêté au MCA, Bedrane, Bakir (ex-CS Sfax) est rentré pour opter pour CRB. Encouragés par les performances des Bounedjah, puis Belaïli, qui se sont parfaitement illustrés par le passé à l'Étoile du Sahel et l'ES Tunis, de nombreux joueurs issus du championnat algériens ont préféré aller monnayer leur talent en Tunisie. Cette fois-ci, c'est au tour de Mansouri (ex-MCO et toujours sous contrat avec le PAC), qui rejoint le CS Sfaxien. Le club tunisien a annoncé l'engagement du joueur algérien sous la forme d'un prêt d'une saison avec option d'achat pour deux années supplémentaires. Avant lui, un autre élément, Achraf Boudrama (MC El-Eulma) a opté pour le CA Bizerte pour deux saisons sans pour autant oublier Be-



narrous (ex-MCA) qui a atterri au Stade Tunisien. Ce qu'il faut retenir de cet exode est, et c'est malheureux de le dire, que certains présidents de clubs et d'anciens dirigeants se sont transformés en recruteurs de clubs tunisiens moyennant des commissions. Une honte de la part de gens qui s'autoproclament serviteurs du football algérien. Cette situation préjudiciable a fini par faire réagir la FAF, qui est entrée en conflit avec son homologue de la Tunisie qui a carrément refusé tout dialogue. La preuve, la réunion qui devait regrouper les deux fédérations, en présence des médiateurs de la CAF, n'a pas eu lieu pour des raisons que l'on ignore. Pourtant, selon notre source, la CAF a bel et bien désigné le Congolais Constant Omari et l'Egyptien Hani Abourida comme médiateurs pour essayer de trou-

ver une solution à ce phénomène. Ainsi donc, la volonté affichée par la FAF de réduire l'exode des joueurs algériens vers la Tunisie s'est avérée vaine et l'émigration des joueurs algériens en Tunisie risque de se poursuivre davantage. Pourtant, la FAF avait, en avril dernier, déposé plainte au niveau de la FIFA pour protester contre la décision prise par les Tunisiens de considérer les joueurs nord-africains comme des joueurs tunisiens. Cette réclamation a été faite pour remettre en cause la réglementation promulguée en 2019 par la Fédération tunisienne de football, considérant les joueurs issus de la zone 1 (UNAF) comme n'étant pas des étrangers, comparativement à d'autres joueurs, notamment ceux venant d'autres pays d'Afrique.

CAN 2021

Les prochains matches à huis clos

Tous les matches de la troisième et quatrième journées de qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 prévus du 9 au 17 novembre se joueront à huis clos en raison de la pandémie de coronavirus, a annoncé la Confédération du football africain (CAF) vendredi sur son site officiel. "Notre but est d'organiser l'événement tout en garantissant la sécurité et la sûreté partout en Afrique", a déclaré Christian Emeruwa, chef de la sécurité de la CAF. "Nous sommes conscients de l'énorme tâche qui nous attend, en particulier pour maintenir les spectateurs loin des stades." La sélection algérienne affrontera son homologue zimbabwéenne en aller retour les 12 et 16 novembre. L'équipe nationale d'Algérie accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-juillet d'Al-



ger (20h30), avant de se déplacer à Harare pour affronter les Warriors le lundi 16 novembre (16h00, algériennes). À l'issue de la 2e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4

pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

B.N

Présidence de la LFP

Azzedine Arab (ES Sétif) annonce sa candidature

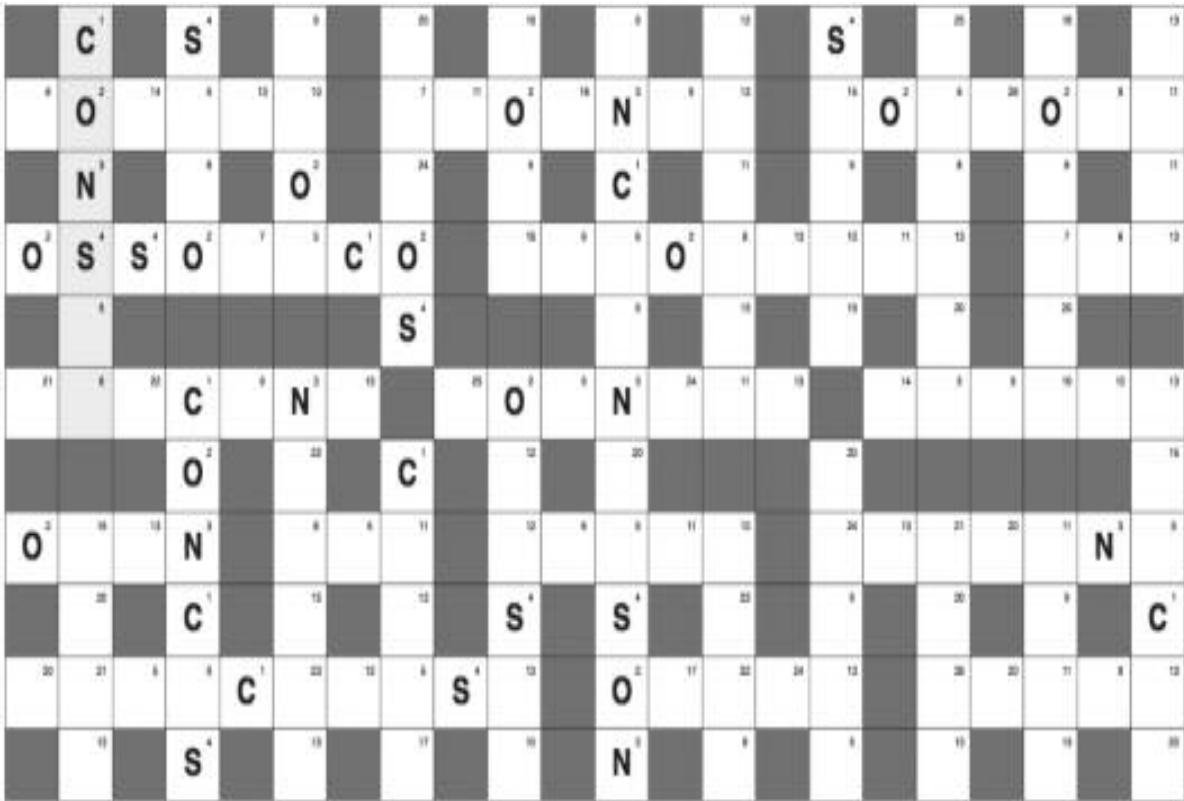
Le président du Conseil d'administration de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Azzedine Arab, a annoncé vendredi soir qu'il se portera candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP). "J'ai décidé de quitter la présidence de la SSPA Blacks Eagles le mois de février ou mars, mais en même temps je vais me porter candidat à la présidence de la LFP," a déclaré Arab lors de l'émission "Studio Live" de la télévision algérienne. Le président de l'ESS s'est dit très enthousiaste à l'idée de présider l'instance de gestion de football professionnel "après avoir été membre du bureau exécutif de la LFP pendant sept ans, sous la présidence de Mahfoud Kerbadj". Le président Abdelkrim Medouar dont le mandat a expiré dernièrement à



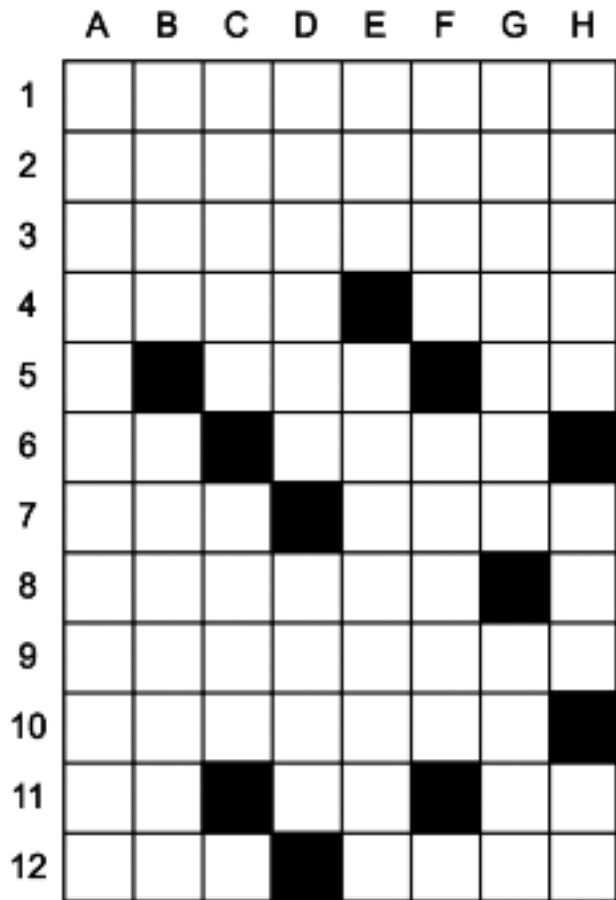
la tête de la Ligue de football professionnel (LFP), avait été autorisé à gérer les affaires courantes de cette instance jusqu'à la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE). Cette AGE aurait déjà dû se tenir, mais l'échéance a finalement été retardée à cause de la pandémie de

nouveau coronavirus. La date de cette assemblée électorale est prévue pendant la période décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et ce, après l'amendement des statuts de la LFP, essentiellement en ce qui concerne la composition de l'assemblée générale.

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Corps simples très toxiques. 2. Prouverai à un représentant mon attachement. 3. En phase d'approche. 4. Convient bien. Politique français. 5. Sans accompagnement. Marque l'opposition. 6. Comme l'occitan. Variété de pomme de terre. 7. Vieille tête. Elle fait la navette. 8. Pont de Venise. 9. Témoin de mariage. 10. Wilaya d'Algérie. 11. Cœur de lion. Esperluette. Équipe sportive. 12. La queue aux guichets. Pas de botte.

VERTICALEMENT :

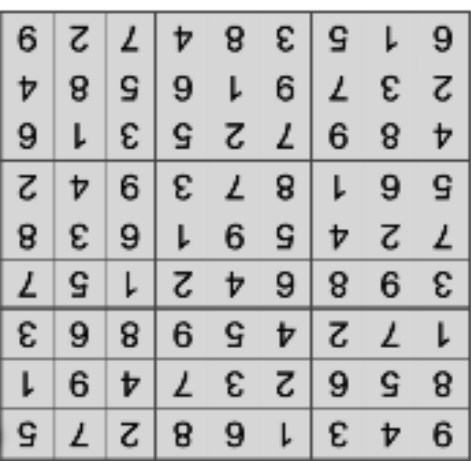
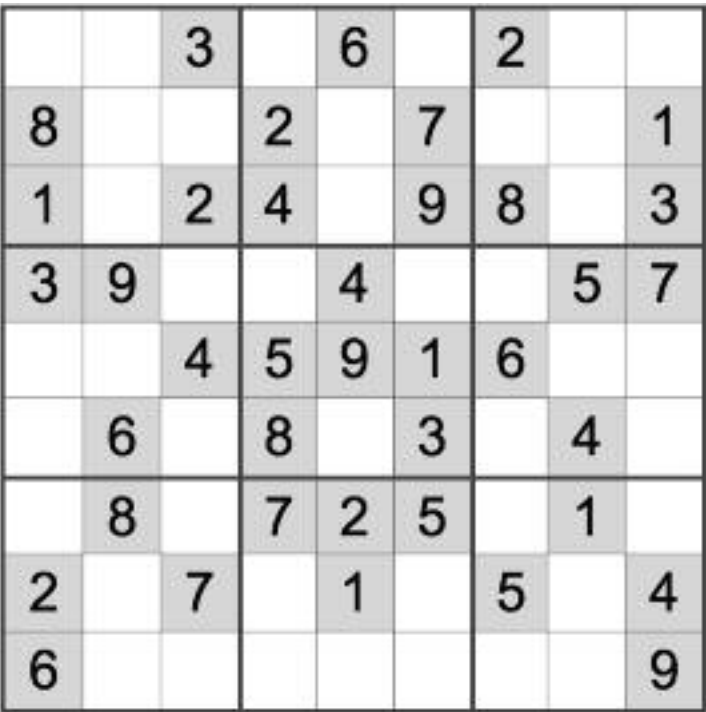
A. Classe des grands. B. Convertisseur de Franc. Masse de liquide coagulé. C. Prends beaucoup d'avance. Sans couleur. D. Supprimer un élément du texte. Mollusque aquatique. E. Elle fut l'amie d'Henry Miller. Agents secrets. F. Accès désaffectés. Haute à Gray. G. Dans l'ensemble, c'est le plan. Les places y sont recherchées. H. En général, ils sont pittoresques. Légère pénitence. Devant le garçon que l'on montre.

Mots mélangés

ABATTRE ABSOLU
ACRETE AUBERGE
BRUIT CECI
CEDRATIER CLAUSE
CONTINUER DECOUSU
DESERTER ELLE
ENJOLEUR GARS
GAULOISE GRESILLER
LACET LIMOUSINE
MAJUSCULE MARC
MUSIC-HALL
RASSURER RENTABLE
REVOLTE SCIAN
SPECIAL
SUINTER SUROIT
TOUJOURS
VITRINE

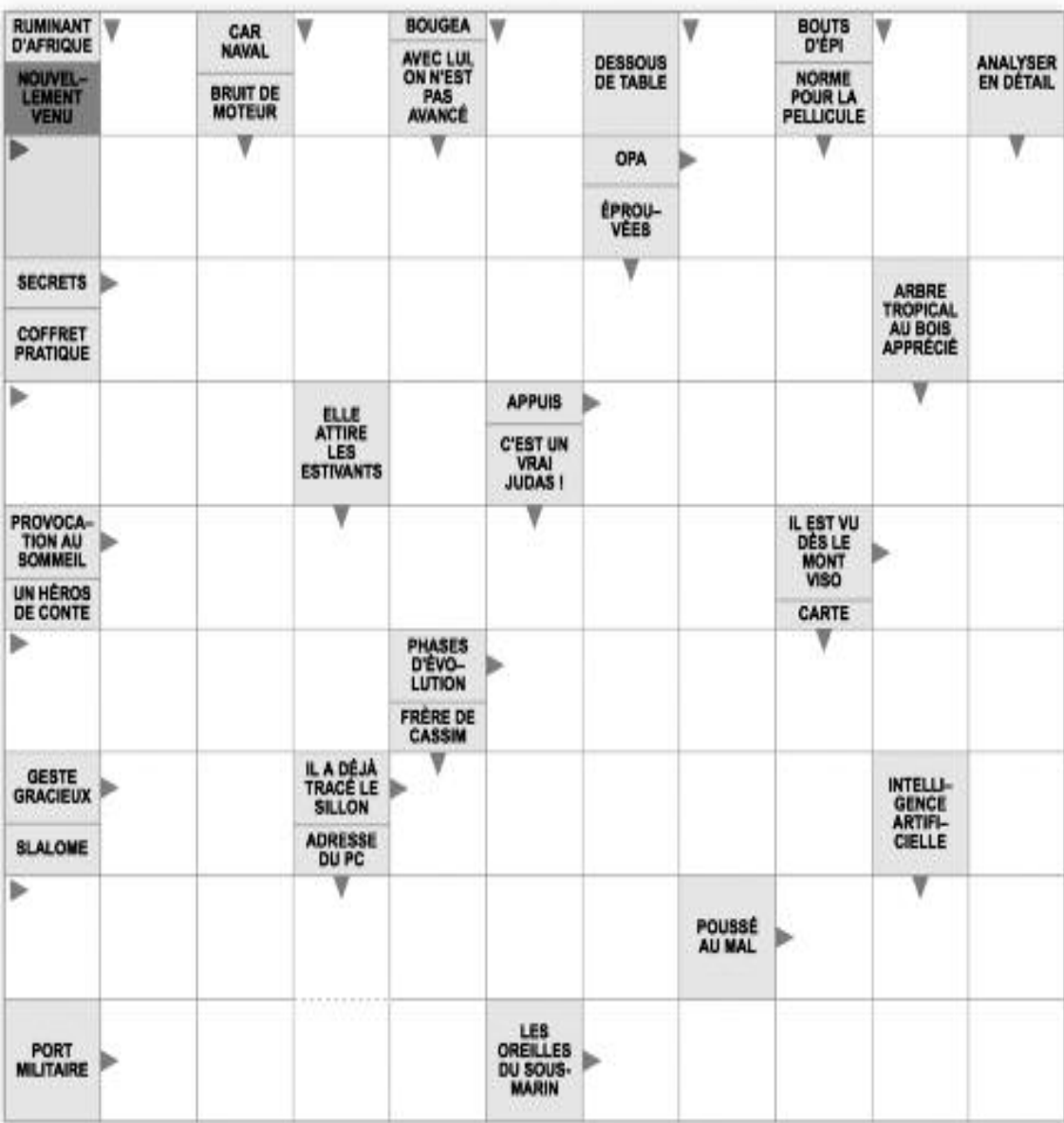


Sudoku



Solution
sudoku

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus:

581 nouveaux cas, 273 guérisons et 12 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Cinq cent quatre-vingt-un (581) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 273 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 61381 dont

581 nouveaux cas, soit 1,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2036 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 41783, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 15 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 n'ayant enregistré aucun cas,

alors que 11 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 58 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Etats Unis

Biden élu président des Etats-Unis

La candidat démocrate Joe Biden a été élu hier président des Etats-Unis, l'emportant face au républicain Donald Trump, mettant ainsi à quatre jours de suspense. L'ancien vice-président de Barack Obama a, selon les projections des chaînes CNN, NBC et CBS, franchi le seuil de 270 grands électeurs. Il deviendra, le 20 janvier 2021, le 46e président des Etats-Unis. Sa colistière, Kamala Harris, entrera dans l'Histoire en devenant la première femme noire à accéder à la vice-présidence. Donald Trump, qui brigait un second mandat de quatre ans, n'a, à ce stade, pas reconnu sa défaite. A l'issue d'une campagne d'une agressivité inouïe, chamboulée par la pandémie de Covid-19, le tempétueux président de 74 ans a échoué à se faire réélire, contrairement à ses trois prédécesseurs Barack Obama, George W. Bush, Bill

Clinton. Pour Joseph Robinette Biden Jr., 77 ans, "lion de l'histoire américaine" selon les termes de Barack Obama, la consécration suprême sera arrivée tard, à l'issue d'une riche vie en politique jalonnée de tragédie drames personnels qu'il a traversés ont façonné cet homme au ton chaleureux. Ses douleurs et ses doutes, qu'il n'hésite pas à partager en public sur le ton de la confiance, font partie intégrante de son personnage. Après avoir échoué en 1988 et 2008, puis hésité en 2016, celui qui a débuté sa carrière politique nationale au Sénat il y a près d'un demi-siècle - et connaît le fonctionnement de Washington sur le bout des doigts - obtient enfin les clés de la Maison Blanche. À la faveur d'une campagne inédite, le démocrate a pris l'avantage sur l'ancien homme d'affaires en se contentant d'apparitions limitées et en faisant à l'Amérique une pro-

messe de calme. "Nous pouvons mettre fin à cette présidence qui, depuis le début, a cherché à nous diviser, à nous déchirer", martelait-il dans les dernières heures de la campagne. Il sera le président le plus âgé de l'histoire des Etats-Unis au début de son mandat. Dans un contraste saisissant avec l'énergie déployée sur les estrades de campagne par Donald Trump, celui qui le président a affublé du surnom moqueur de "Joe l'endormi" a parfois donné l'image d'un homme frêle, fragile. En fin stratège, il a réussi son pari en remportant la Pennsylvanie, le Michigan et le Wisconsin, trois Etats industriels traditionnellement démocrates que Donald Trump avait arrachés à Hillary Clinton en 2016. Mais dans une Amérique profondément divisée, et face à un Sénat qui pourrait rester aux mains des républicains, il devra trouver le ton juste.

ANP

Nabil Kalkoul a été élu membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Le diplomate algérien Nabil Kalkoul a été élu en qualité de membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour un mandat de trois années à compter du 1er janvier 2021. Organe subsidiaire de l'Assemblée générale, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires est composé de vingt et un (21) experts indépendants nommés à titre personnel pour une période de trois ans et joue un rôle important dans la conception des politiques budgétaires de l'ONU. Il a pour principales tâches d'examiner le projet de budget soumis par le Secrétaire général, de donner un avis à l'Assemblée sur toute question administrative ou budgétaire qui lui est soumise, d'examiner pour le compte de cette dernière les budgets administratifs des institutions spécialisées, et enfin,



d'étudier les rapports de ces dernières et ceux des commissaires aux comptes. L'élection unanime de ce diplomate algérien a été précédée par l'endossement de sa candidature par une décision du Sommet de l'Union africaine en février 2020 et de celle du Conseil des ministres arabes en septembre 2019. Cette élection couronne également les efforts consentis par l'Algérie visant à assurer une représentation adéquate de ses ressortissants dans

les organisations régionales et internationales. A travers sa participation dans le processus décisionnel de cet important organe de l'ONU, l'Algérie œuvrera en faveur d'une gestion transparente et efficace de l'administration, des finances et des ressources humaines de l'ONU et contribuera, ainsi, à la promotion du multilatéralisme au sein de l'Organisation.

Covid-19 :

Le test devient obligatoire pour tous les algériens avant leur voyage en France

« A compter du 11 novembre, les voyageurs en provenance d'Algérie et se rendant en France, quelle que soit leur nationalité ou leur statut, devront présenter avant l'embarquement un test ou examen biologique de dépistage virologique négatif » a indiqué hier le Consulat général de France à Alger dans un communiqué. Le test doit être « réalisé moins de 72 heures avant le vol ou la traversée ».

En effet, actuellement le test est obligatoire soit au départ d'Algérie ou bien à l'arrivée en France, mais dorénavant, les voyageurs autorisés à voyager en France devront avoir le test négatif à la Covid-19 avant leur embarquement vers la France. Par ailleurs, il est à rappeler que « les frontières extérieures de l'Espace Schengen sont fermées, sauf exemptions et dérogations ».

Formation professionnelle Début des inscriptions

Les inscriptions d'entrée aux établissements de formation professionnelle, débutent, en prévision de la rentrée 2020-2021 le 15 novembre en cours, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels. Selon la même source, les inscriptions se poursuivront jusqu'au 15 février. Le ministère a assuré pour cette rentrée 538.000 places péda-

gogiques répartis sur 1.207 établissements de formation relevant du secteur et plus de 700 établissements privés agréés. Dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus, le ministère a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour la mise en œuvre du protocole sanitaire lors de cette rentrée.

Tournoi Smaïl-Khabatou : Le MC Alger remporte la 1re édition



Le MC Alger a remporté la 1ère édition du tournoi amical de football organisé en hommage à l'ancien entraîneur et défunt Smaïl Khabatou, en s'imposant en finale devant le NA Hussein-Dey aux tirs au but 3-1 (2-2 après le temps réglementaire), samedi au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger). Les buts du MCA ont été inscrits par Djabou et Frioui, alors que Betrouni et Meftah (sur penalty) ont marqué pour le NAHD. Les quatre réalisations ont été signées en première période. La troisième place

du tournoi est revenue au Paradou AC qui a battu, plus tôt dans la journée, la JS Kabylie (1-0). Il s'agit du premier tournoi amical de préparation disputé durant cette intersaison, à une vingtaine de jours du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, dont la première journée est prévue le 28 novembre, précédée une semaine plus tôt par la Supercoupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, programmée au stade olympique du 5-Juillet (Alger).

Egypte:

Libération de 416 personnes arrêtées lors d'une manifestation

Un tribunal égyptien a ordonné, hier, la libération de 416 personnes, arrêtées fin septembre pour avoir participé à des manifestations contre les hautes autorités du pays, selon une source judiciaire. "La Cour d'assises de Giza a ordonné la libération de 416 suspects accusés d'avoir participé aux manifestations du 20 septembre mais leur libération reste soumise à des mesures conditionnelles", selon la même source. Souvent, ces mesures oscillent entre l'obligation de se présenter au poste de police le plus proche pour un contrôle quotidien et l'obligation d'y passer

la moitié de la journée. Le 27 septembre, le procureur général égyptien avait, lui, annoncé avoir ordonné la libération de 68 mineurs arrêtés à cette même occasion. Ces rassemblements sont survenus dans un contexte de colère, face aux difficultés économiques accumulées depuis la mise en place en 2016, par les autorités, d'une stricte politique d'austérité et une récente campagne visant à faire cesser les constructions illégales, avec de lourdes contraventions notamment.